

# Rapport annuel 31.12.2021

**RSE**

Responsabilité  
Sociétale des  
Entreprises

**UP+ERG**

POWER SOLUTIONS EXPERTS

# SOMMAIRE

<b>1. PANORAMA 2021</b> .....	<b>5</b>
<b>2. GOUVERNANCE</b> .....	<b>6</b>
2.1 Le fonctionnement.....	6
2.1.1 Organigramme juridique et périmètre de consolidation.....	6
2.1.2 Relations mères-filiales.....	7
2.1.3 Code de Gouvernement d'Entreprise.....	7
2.1.4 Le Conseil d'Administration au 31/12/2021.....	10
2.1.5 Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration.....	11
2.1.6 Administrateurs indépendants.....	11
2.1.7 Accès à l'information des administrateurs.....	12
2.1.8 Règlement intérieur.....	12
2.1.9 Conseil d'Administration tenus en 2021.....	12
2.1.10 Conventions.....	12
2.1.11 Intérêts des dirigeants.....	12
2.2 Les comités mis en place par le Conseil d'Administration.....	13
2.3 Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants.....	14
2.3.1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux.....	14
2.3.2 Rémunération des administrateurs.....	14
2.3.3 Options de souscription & d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social.....	14
2.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social.....	14
2.3.5 Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social.....	14
2.3.6 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social.....	14
2.3.7 Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux.....	14
<b>3. LA DEMARCHE RSE CHEZ UPERGY</b> .....	<b>15</b>
3.1 Gouvernance de la RSE.....	15
3.2 Modèle de création de valeur.....	15
2.1 Cartographie des parties prenantes.....	17
2.2 Cartographie des enjeux.....	18
2.2.1 Enjeux Sociaux.....	18
2.2.2 Enjeux Sociétaux.....	18
2.2.3 Enjeux Environnementaux.....	19
2.3 Les objectifs RSE.....	21
2.3.1 Assurer le bien-être des collaborateurs.....	21
2.3.2 Innover pour des solutions durables.....	22
2.3.3 Sensibiliser nos parties prenantes à la RSE.....	22
2.3.4 Réduire notre impact sur l'environnement.....	23
2.4 Management RSE.....	24
2.4.1 Activité UPERGY en lien avec les ODD.....	24
2.4.1.1 Secteur médical.....	24
2.4.1.2 La réparabilité des batteries.....	25
2.4.2 Adhésion aux 10 principes du pacte mondial des nations unis et de l'organisation internationale du travail (OIT).....	25
2.4.2.1 Droits de l'Homme.....	25
2.4.2.2 Travail.....	25
2.4.2.3 Lutte contre la corruption.....	25
2.4.2.4 Environnement.....	26
2.4.3 Mécénat et dons.....	26
2.4.4 Dispositif d'alerte.....	27
2.4.5 Risques de pollution.....	27
2.4.6 Utilisation durable des ressources.....	27
2.4.7 Bilan Carbone.....	28
2.4.7.1 Bilan carbone 2021 (périmètre Groupe).....	28
2.4.7.2 Evolution du bilan carbone.....	28
2.4.8 Protection de la biodiversité.....	28
2.4.9 Périmètre de reporting.....	28
2.4.10 Indicateurs de performance et de suivi.....	28
2.4.10.1 Indicateur sociaux.....	28
2.4.10.2 Indicateur sociétaux.....	31
2.4.10.3 Indicateur environnementaux.....	31

<b>3.</b>	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2021.....</b>	<b>33</b>
3.1	Bilan consolidé .....	33
3.2	Compte de résultat consolidé.....	34
3.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	35
3.4	Tableau des soldes intermédiaires de gestion .....	36
<b>4.</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES ET NOTES ANNEXES.....</b>	<b>37</b>
4.1	Principes Comptables et méthodes d'évaluation .....	37
4.2	Permanence des méthodes .....	37
4.3	Faits marquants.....	37
4.4	Evènements postérieur à la clôture .....	37
4.5	Dividendes.....	37
4.6	Périmètre de consolidation .....	38
4.7	Actions propres.....	39
4.8	Ecarts de conversion.....	39
4.9	Immobilisations incorporelles .....	40
4.9.1	Ecarts d'acquisition .....	40
4.9.2	Autres immobilisations incorporelles .....	40
4.10	Immobilisations corporelles.....	40
4.11	Immobilisations financières.....	41
4.12	Stocks .....	41
4.13	Clients et autres Créances.....	41
4.14	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	41
4.15	Imposition différée .....	41
4.16	Engagement en matière de retraite.....	41
<b>5.</b>	<b>PRINCIPAUX POSTES DU BILAN .....</b>	<b>43</b>
5.1	Immobilisations incorporelles .....	43
5.2	Immobilisations corporelles.....	43
5.3	Immobilisations financières.....	44
5.4	Participation mise en équivalence .....	44
5.5	Actifs circulants.....	44
5.6	Provisions .....	45
5.7	Variation des capitaux propres consolidés.....	45
5.8	Passage du résultat social au résultat consolidé.....	46
5.9	Emprunts et dettes financières .....	46
5.10	Autres dettes et comptes de régularisation.....	46
<b>6.</b>	<b>PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>47</b>
6.1	Chiffre d'affaires .....	47
6.2	Ventilation des effectifs et charges de personnel.....	47
6.3	Dotations aux amortissements et aux provisions .....	48
6.4	Résultat d'exploitation.....	48
6.5	Résultat financier.....	48
6.6	Résultat exceptionnel.....	49
6.7	Impôts sur les sociétés .....	49
6.8	Rémunérations des dirigeants .....	49
6.9	Engagements hors bilan.....	50
6.10	Transactions entre les parties liées .....	50
6.11	Honoraires des contrôleurs légaux.....	50
<b>7.</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2021 .....</b>	<b>51</b>
<b>8.</b>	<b>COMPTES ANNUELS SOCIAUX UPERGY RELATIFS A L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021 .....</b>	<b>54</b>
8.1	Actif.....	54
8.2	Passif .....	55
8.3	Compte de résultat .....	56
8.4	Annexe aux comptes sociaux.....	57
8.4.1	Faits marquants.....	57
8.4.2	Evènements post-clôture.....	57
8.4.3	Règles et méthodes comptables .....	58
8.5	Informations relatives au bilan .....	61
8.5.1	Immobilisations .....	61
8.5.2	Amortissements .....	61

8.5.3	Provisions .....	62
8.5.4	Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice .....	62
8.5.5	Fonds commercial.....	63
8.5.6	Produits à recevoir .....	63
8.5.7	Charges à payer .....	64
8.5.8	Composition du capital social.....	64
8.5.9	Tableau des variations des capitaux propres.....	64
8.6	Informations relatives au compte de résultat .....	64
8.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires .....	64
8.6.2	Charges et produits exceptionnels .....	65
8.7	Autres informations .....	65
8.7.1	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt .....	65
8.7.2	Engagements financiers .....	65
8.7.3	Effectif moyen .....	66
8.7.4	Rémunération des dirigeants.....	66
8.7.5	Liste des filiales et des participations .....	66
<b>9.</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS SOCIAUX 2021 .....</b>	<b>67</b>
<b>10.</b>	<b>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ...</b>	<b>70</b>
<b>11.</b>	<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>71</b>
<b>8.</b>	<b>PROJET DE RESOLUTIONS .....</b>	<b>92</b>
<b>9.</b>	<b>INFORMATIONS BOURSIERES .....</b>	<b>95</b>
<b>10.</b>	<b>RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL.....</b>	<b>96</b>

.....

# 1 Panorama 2021



Chiffre d'affaires  
44,5 M€



Résultat net  
2,5 M€



Capitaux propres  
12,5 M€



63 magasins



Capitalisation Boursière  
19,2 M€



Résultat Opérationnel  
Courant +3,5 M€



CA hors France  
39%



6000 m<sup>2</sup> d'entrepôts  
(Corbas - 69)



Effectifs  
288 personnes



Dividendes  
0,00 € par actions



Sites dans le monde  
19

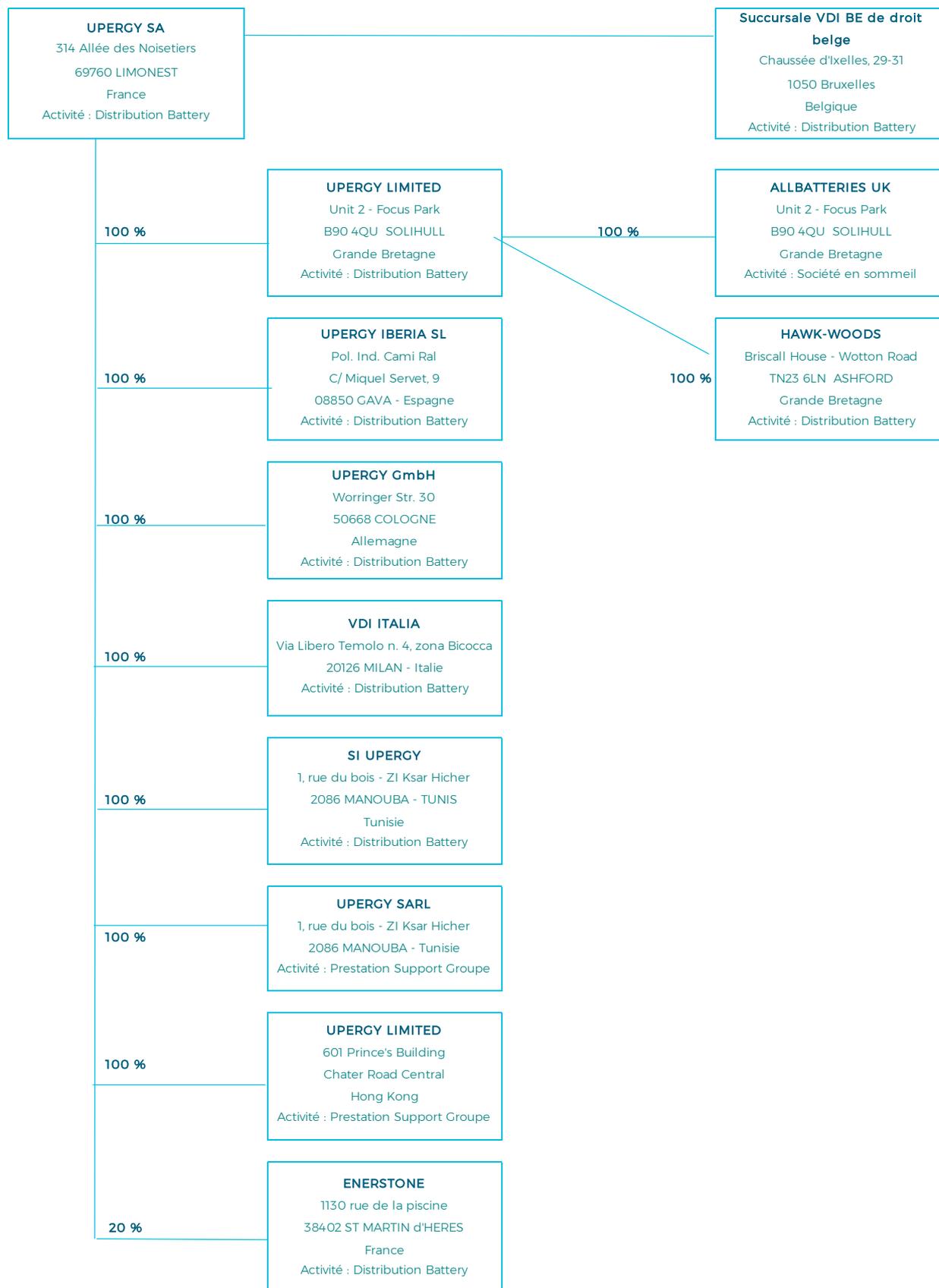


6 sites e-commerce

## 2 Gouvernance

### 2.1 Le fonctionnement

#### 2.1.1 Organigramme juridique et périmètre de consolidation



## 2.1.2 Relations mères-filiales

UPERGY SA est la holding du Groupe UPERGY. Elle facture des prestations d'animations et des prestations techniques à ses filiales et perçoit des dividendes de ses filiales.

UPERGY SA gère la trésorerie du Groupe. A ce titre, elle est amenée à facturer à ses filiales des charges financières et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer.

## 2.1.3 Code de Gouvernement d'Entreprise

Les sociétés cotées sur Euronext Growth n'ont pas l'obligation de fixer des règles complémentaires à celles prévues par la loi en matière de gouvernement d'entreprise. Cependant les sociétés cotées sur Euronext Growth peuvent se référer à un code élaboré par des organisations représentatives de manière volontaire. C'est le cas d'UPERGY S.A. qui a choisi de se référer volontairement au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de MiddleNext disponible sur le site [middlesnext.com](http://middlesnext.com).

Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de MiddleNext :

OBJET	Contenu de la recommandation	Position UPERGY
<b>R1 : cumul contrat de travail et mandat social</b>	Il est recommandé que le conseil d'administration, dans le respect de la réglementation, apprécie l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social de président, PDG, DG, président du directoire et gérant. Le rapport à l'assemblée en expose les raisons de façon circonstanciée.	Cette question est traitée au paragraphe « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du rapport de gestion 2021. Le Conseil d'Administration a pu échanger sur cette question au moment de la prise de fonctions des personnes concernées.
<b>R2 : définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux</b>	Il est recommandé que le conseil d'administration, détermine le niveau de rémunération de ses dirigeants ainsi que l'information communiquée à ce propos, conformément aux exigences légales et réglementaires en se fondant sur les principes d'exhaustivité, d'équilibre, de benchmark, de cohérence, de lisibilité, de mesure et de transparence.	Cette question est traitée au paragraphe « Rémunération des dirigeants mandataires sociaux » du rapport de gestion 2021. Le Conseil d'Administration a pu échanger sur cette question au moment de la prise de fonctions des personnes concernées.
<b>R3 : indemnités de départ</b>	Il est recommandé, dans le cas où une indemnité de départ a été prévue dans des conditions conformes à la loi, que son plafond, après prise en compte de l'indemnité éventuellement versée au titre du contrat de travail, n'excède pas deux ans de rémunération.	Cette recommandation n'est pas applicable à UPERGY (pas d'indemnité de départ).
<b>R4 : régimes de retraite supplémentaires</b>	Il est recommandé que la société rende compte, dans son rapport aux actionnaires, des éventuels régimes de retraite supplémentaires à prestations définies qu'elle a pu mettre en place au bénéfice des mandataires dirigeants et les justifie dans une optique de transparence.	Cette recommandation n'est pas applicable à UPERGY (pas de régime de retraite supplémentaire).

<b>R5 : stock-options et attribution gratuite d'actions</b>	<p>Il est recommandé de ne pas concentrer à l'excès sur les dirigeants l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites. Il est également recommandé de ne pas attribuer de stock-options ou d'actions gratuites à des dirigeants mandataires sociaux à l'occasion de leur départ. Il est recommandé que l'exercice de tout ou partie des stock-options ou l'attribution définitive de tout ou partie des actions gratuites au bénéfice des dirigeants soient soumis à des conditions de performances pertinentes traduisant l'intérêt à moyen ou long terme de l'entreprise.</p>	<p>Cette recommandation n'est pas applicable à UPERGY (pas de régime de stock option ni attribution d'action gratuite).</p>
<b>R6 : mise en place d'un règlement intérieur du conseil</b>	<p>Il est recommandé de se doter d'un règlement intérieur du conseil comportant au moins les cinq rubriques décrites dans le Code MiddleNext. Il est également recommandé que le règlement intérieur soit rendu public.</p>	<p>Le Conseil a mis en place un règlement intérieur le 30/06/2017 conforme au modèle proposé par MiddleNext. Ce règlement est consultable par le public via le site internet du groupe.</p>
<b>R7 : déontologie des membres du conseil</b>	<p>Il est recommandé d'observer les règles de déontologie suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au moment de la prise de mandat, chaque membre doit prendre connaissance des obligations résultant de son mandat et notamment celles relatives au cumul des mandats,</li> <li>• le nombre d'actions de la société que doit posséder chaque membre du conseil est à la discrétion du conseil</li> <li>• en cas de conflit d'intérêts survenant après l'obtention de son mandat, un administrateur doit informer le conseil, s'abstenir de voter ou de participer aux délibérations et le cas échéant démissionner,</li> <li>• chaque membre du conseil doit être assidu et participer aux réunions du conseil</li> <li>• chaque membre doit s'assurer qu'il a obtenu toutes les informations nécessaires sur les sujets qui seront évoqués lors des réunions</li> <li>• chaque membre du conseil doit respecter un véritable secret professionnel</li> <li>• chaque membre du conseil doit assister aux réunions de l'assemblée générale.</li> </ul>	<p>Les membres du conseil respectent l'ensemble des règles liées à la déontologie.</p>
<b>R8 : composition du conseil – indépendant</b>	<p>Il est recommandé que le conseil accueille au moins 2 membres indépendants. Ce nombre pourra être ramené à 1 membre dans l'hypothèse où le conseil est composé de 5 membres ou moins.</p>	<p>Le conseil qui totalise 7 membres accueille 4 membres indépendants.</p>

<b>R9 : choix des administrateurs</b>	Il est recommandé que des informations suffisantes sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur soient communiquées à l'assemblée générale et que la nomination de chaque administrateur fasse l'objet d'une résolution distincte.	Les mandats des administrateurs ont été renouvelés en 2015 et 2020 lors des AG d'approbation des comptes, avec une résolution distincte pour chaque renouvellement.
<b>R10 : durée des mandats des membres du conseil</b>	Il est recommandé que le conseil veille à ce que la durée statutaire des mandats soit adaptée aux spécificités de l'entreprise, dans les limites prévues par la loi.	La durée statutaire des fonctions des administrateurs est de 4 ans, durée est en adéquation avec les besoins d'UPERGY.
<b>R11 : information des membres du conseil</b>	Il est recommandé que le règlement intérieur prévoie les modalités pratiques de délivrance de l'information, tout en fixant des délais raisonnables.	Les Administrateurs reçoivent les informations nécessaires à l'exercice de leur mission suffisamment à l'avance pour leur permettre une préparation effective des réunions.
<b>R12 : mise en place de comités</b>	Il est recommandé que chaque société décide en fonction de sa situation de créer ou non un ou plusieurs comités ad hoc. En ce qui concerne la mise en place d'un comité d'audit, la société décide, conformément à la réglementation applicable, de créer un comité d'audit ou de réunir son conseil pour en assurer lui-même la mission.	3 comités ont été mis en place en 2021 : comité RSE, comité stratégique, comité d'audit et des risques.
<b>R13 : réunions du conseil et des comités</b>	Il est recommandé que la fréquence et la durée des réunions permettent un examen approfondi des thèmes abordés. La fréquence est à la discrétion de l'entreprise mais un minimum de 4 réunions annuelles est recommandé.	Compte tenu de la taille de la société, le conseil se réunit 4 fois par an. Exceptionnellement en 2021, le conseil s'est réuni 6 fois. Les réunions durent en moyenne une journée ce qui permet de consacrer le temps nécessaire aux échanges.
<b>R14 : rémunération des administrateurs</b>	Il est recommandé que la répartition des jetons de présence, dont le montant global est décidé par l'Assemblée Générale, soit arrêtée par le conseil en fonction de l'assiduité des administrateurs et du temps qu'ils consacrent à leur fonction.	Les administrateurs ont une rémunération fixée par le Conseil d'Administration et versée en fonction de la présence effective aux réunions et uniquement pour les administrateurs indépendants.
<b>R15 : mise en place d'une évaluation des travaux du conseil</b>	Il est recommandé qu'une fois par an le président du conseil invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion est inscrite au procès-verbal de la séance.	Le Conseil d'Administration s'est autoévalué lors de sa séance du 02/07/2021. En complément, des échanges de points de vue ont lieu à ce sujet entre les membres du Conseil à chaque réunion.

## 2.1.4 Le Conseil d'Administration au 31/12/2021

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, nomme à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du Groupe et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

### **M. David BUFFELARD : Président Directeur Général**

Fonction au sein du Conseil : Président – 1ère nomination : 2009 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Détient directement et indirectement 1 347 977 actions à travers notamment de la société HELER

Autres mandats au 31/12/2021 :

- Director de UPERGY Limited (GB)
- Administrateur de BRD FINANCE
- Administrateur de HELER
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE)
- Gérant (Sole Director) de UPERGY LTD (HK)
- Co-Gérant de VDI Italia
- Co-Gérant de UPERGY IBERIA (ES)
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN)
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN)
- Président de l'Association MIDDLENEXT.

### **M. Thierry BOUVAT : Directeur Général Délégué**

Fonction au sein du Conseil : Administrateur – 1ère nomination : 2009 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Détient directement et indirectement 149 028 actions

Autres mandats au 31/12/2021 :

- Director de UPERGY Limited (GB)
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE)
- Co-Gérant de VDI Italia
- Co-Gérant de UPERGY IBERIA (ES)
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN)
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN)
- Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL
- Administrateur de SCRELEC.

### **M. Roland TCHENIO**

Fonction au sein du Conseil : Administrateur – 1ère nomination : 2009 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administrateur indépendant

Détient directement 1 action.

Autres mandats au 31/12/2021 :

- Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA
- Président de la SAS TT Investissements
- Gérant de SCI MAURYLAND
- Gérant de SCI Boulevard Lannes
- Administrateur de l'Association Coup de Pouce

### **Mme Marie CHAPALAIN**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administratrice indépendante

Ne détient directement aucune action.

### **Mme Eugénie NDIAYE**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administratrice indépendante

Ne détient directement aucune action.

Autres mandats au 31/12/2021 :

- Présidente de NAHUEL (S.A.S.U)
- Membre de la commission de normalisation Responsabilité sociale / Développement durable

### **Mme Hélène CAMPOURCY**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Administratrice indépendante

Ne détient directement aucune action.

Autres mandats au 31/12/2021 :

- Présidente de UMANTEX SAS
- Vice-Présidente de l'Association Comité Richelieu
- Présidente de l'Association Pink Innov'
- Membre du Comité de Gouvernance externe d'innovation de rupture Naval Group
- Gérante SCI Laroque.

### **Mme Carole BUFFELARD**

Fonction au sein du Conseil : Administratrice – 1ère nomination : 2020 – Assemblée Générale de renouvellement : 2024

Ne détient directement aucune action.

Autres mandats au 31/12/2021 :

- Gérante SARL SUCCESS
- Gérante SARL La Petite Grange du Sept Quatre.

## **2.1.5 Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique. La fonction de Président cesse de plein droit au plus tard à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration suivant son quatre-vingt-dixième anniversaire. Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

## **2.1.6 Administrateurs indépendants**

UPERGY S.A. dispose de 4 administrateurs indépendants :

- Monsieur Roland TCHENIO
- Madame Hélène CAMPOURCY
- Madame Eugénie NDIAYE (référente RSE)
- Madame Marie CHAPALAIN

Les administrateurs indépendants ont été choisis pour leurs connaissances, leurs capacités de jugement et leurs expériences. Ceux-ci n'entretiennent avec la société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puissent compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middledent énumère, et que UPERGY S.A. respecte sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou du groupe ou pour lequel la société ou le groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité Social & Economique assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

### 2.1.7 Accès à l'information des administrateurs

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder. Les Administrateurs reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les Administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, sur l'évolution des législations et réglementations.

### 2.1.8 Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration a mis en place un règlement intérieur lors de sa réunion du 30 juin 2017 ; ce règlement expose les missions et compétences du conseil, sa composition et son fonctionnement, les devoirs et la déontologie des administrateurs, la création de comités spécifiques ou encore les règles de détermination de la rémunération des membres du conseil.

### 2.1.9 Conseil d'Administration tenus en 2021

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2021 s'est élevé à 6 : 18 mars, 28 mai, 2 juillet, 23 septembre, 17 novembre et 17 décembre.

Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2021 est de 98%.

Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen de l'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (semestriels et annuels) et au suivi du plan stratégique.

La séance du 18 mars 2021 a été particulièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, nomination et renouvellement d'administrateur, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports, texte des résolutions, etc...).

### 2.1.10 Conventions

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

### 2.1.11 Intérêts des dirigeants

UPERGY n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataire social ou dirigeant à l'exception de celles faisant l'objet de conventions réglementées et faisant l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

UPERGY S.A. et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.

Au 31 décembre 2021, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux représentent directement ou indirectement 60,72 % du capital et 71.11 % des droits de vote.

## 2.2 Les comités mis en place par le Conseil d'Administration

- Comité d'Audit et des risques :
  - M. Roland TCHENIO
  - M. David BUFFELARD
  
- Comité stratégique :
  - Mme Marie CHAPALAIN
  - Mme Carole BUFFELARD
  - M. Thierry BOUVAT
  - M. David BUFFELARD
  
- Comité RSE
  - Mme. Hélène CAMPOURCY (référente RSE)
  - Mme. Eugénie NDIAYE (référente RSE)

Ce comité se réunit une fois par trimestre pour s'assurer que la stratégie RSE du groupe est en phase avec les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux du monde actuel et qu'elle assure la pérennité de l'entreprise.

- Comité Exécutif  
Au cœur du dispositif de gouvernance d'UPERGY S.A., il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe. Il se réunit tous les mois.

Le comité exécutif réunit :

- la Direction des Opérations avec M. Thierry BOUVAT qui supervise les managers logistiques & transport, informatique, qualité, achats & marketing, technique et service client.
- la Direction Financière avec M. Aristide BADO qui supervise le processus finance et contrôle interne du Groupe,
- M. David BUFFELARD assure la présidence du comité exécutif, il supervise également la direction commerciale, la direction des ressources humaines, de la communication et prend en charge la croissance externe du groupe.

Ce comité se réunit chaque mois avec pour objectif l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place d'axes d'amélioration dans l'organisation quotidienne des services supports et des services commerciaux.

- Comité de Direction  
Le comité exécutif est épaulé depuis septembre 2018 par un comité de direction intégrant en plus des membres du comité exécutif, le responsable contrôle de gestion, la directrice commerciale BTOC Europe, le directeur omnicanal BTOC, le responsable achat et le directeur des services informatiques, et depuis cette année le responsable logistique.

Ce comité se réunit tous les mois.

## 2.3 Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants

### 2.3.1 Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux

Dirigeants, fonctions	Rémunération au titre du mandat social (en EUR)	Rémunération au titre du contrat de travail (en EUR)
David BUFFELARD, Président Directeur Général	191 000	Néant
Thierry BOUVAT, Directeur Général et membre du Conseil d'Administration	15 450	152 202

### 2.3.2 Rémunération des administrateurs

Seuls les administrateurs indépendants ont perçu une rémunération en 2021.

- Madame Hélène CAMPOURCY 6.000€
- Madame Eugénie NDIAYE (référente RSE) 6.000€
- Madame Marie CHAPALAIN 6.000€
- Monsieur Roland TCHENIO n'a pas souhaité percevoir de rémunération et a demandé à ce que la rémunération prévue soit versée à l'association Coup de Pouce.

### 2.3.3 Options de souscription & d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

### 2.3.4 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Néant

### 2.3.5 Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

### 2.3.6 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant

### 2.3.7 Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux

Il n'existe pas d'indemnités de départ.

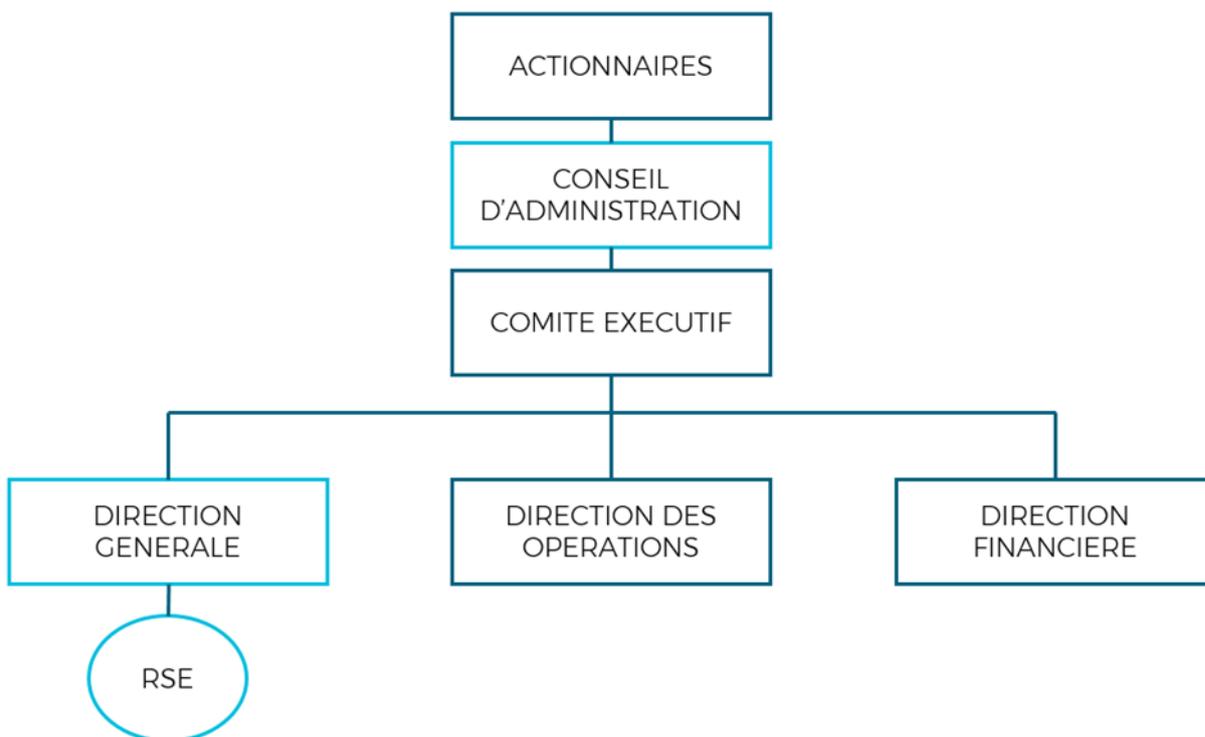
Il n'existe pas d'indemnités d'arrivée.

Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

## 3 La démarche RSE chez UPERGY

### 3.1 Gouvernance de la RSE



Les encadrés bleus clairs représentent un service lié à la RSE, soit une personne chargée de mission RSE, soit une personne occupant une autre fonction avec un pouvoir décisionnaire sur la démarche RSE.

Un poste « chargé(e) de mission RSE » a été créé en 2020, la décision venant du Conseil d'Administration et du Président Directeur Général. La démarche RSE est donc initiée par les organes de gouvernance de l'entreprise, avec pour but de l'étendre depuis ses collaborateurs/trices vers ses parties prenantes.

Un Comité RSE a été créé en 2021 qui regroupe les administrateurs/rices RSE, le Président Directeur Général et le/la chargé(e) de mission RSE.

### 3.2 Modèle de création de valeur

Notre plan stratégique « 71-23 », établi en 2018, consistait à :

- atteindre 71M€ de Chiffre d'Affaires en 2023 en couplant croissance organique (poursuite du développement des activités BtoC et BtoB existantes) et croissance externe,
- avoir une rentabilité d'EBITDA de 9%,
- être présent dans 10 pays européens.

Compte tenu de la crise COVID-19, les objectifs suivants sont reportés à 2026 :

- atteinte d'un Chiffre d'Affaires de 71M€,
- présence dans 10 pays européens (UPERGY est actuellement présent dans 5 pays).

L'objectif de rentabilité est en voie d'être atteint avec un EBITDA de 7,9% au 31.12.2021.

2 sociétés ont été acquises en 2019 et 2021.

En 2022, UPERGY a également fait le choix d'ajouter un volet RSE à son plan stratégique en ajoutant dans ses objectifs celui de devenir leader dans son domaine d'activité en matière de RSE.

## RESSOURCES :

### Humaines et sociales :

- 288 Collaborateurs/trices
- 39 ans de moyenne d'âge
- Charte éthique

### Industrielle et commerciale :

- 6000m<sup>2</sup> de surfaces logistiques
- 4 ateliers
- 63 magasins
- 6 sites de e-commerce
- 19 sites dans le monde
- Certifications ISO 9001 & ISO 13485



## CREATION DE VALEUR :

### Humaines et sociales :

- 62% de femmes dans l'entreprise, dont 10% sont cadres
- 88% de CDI
- 7,6/10 indice de bien-être au travail

### Financières :

44.5M€ CA  
+5.6% en 1an  
+3.1M€ EBIT  
0€ dividende



### Financières :

- 12.5M€ Capitaux propres
- 4,2€ Cours moyen en bourse
- 24.6% flottant

### Sociétales :

- 20.571€ mécénat et dons

### Sociétales :

- 361 Fournisseurs de rang 1
- 17 partenariats associatifs et réseaux

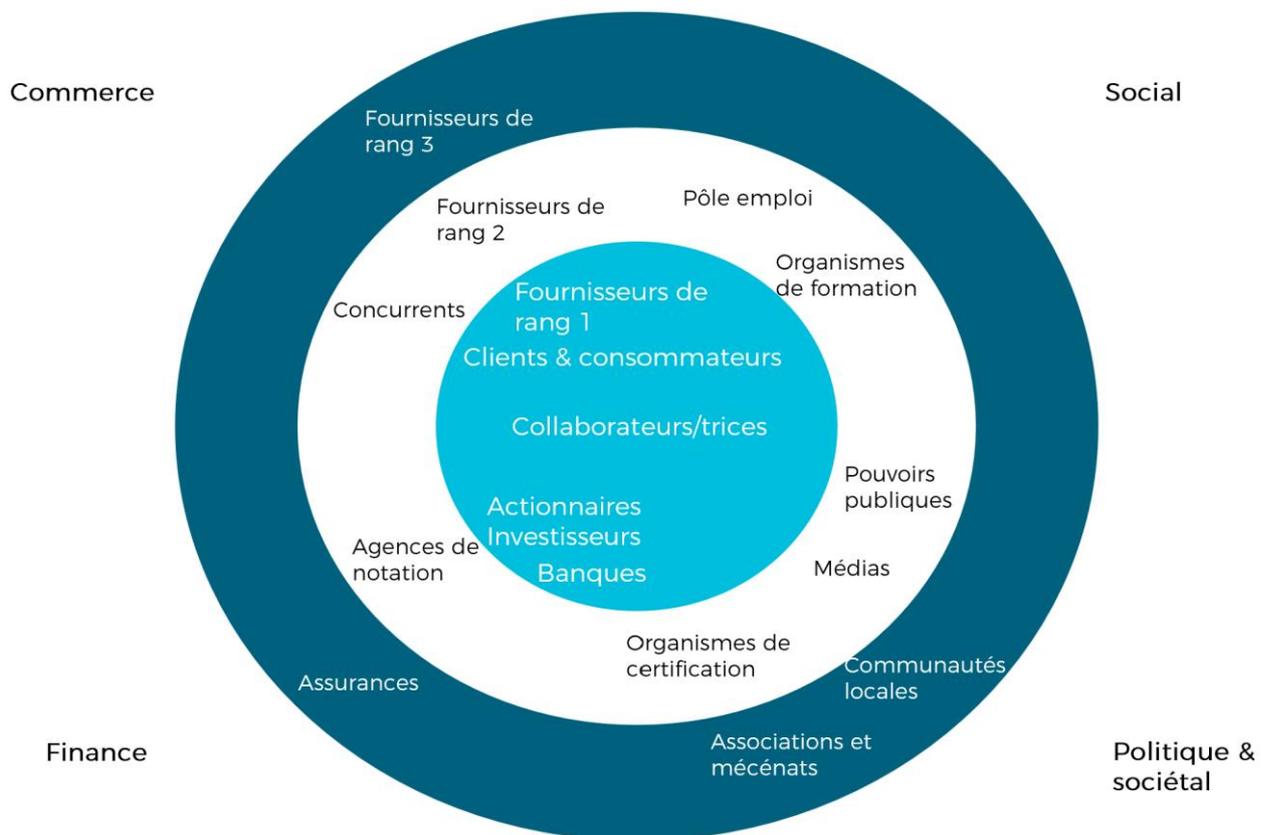
### Environnementales :

- Certification ISO 14001
- 2 référent(e)s RSE au Conseil d'Administration
- 1 chargé(e) de missions RSE

### Environnementales :

- 2.520t CO<sub>2</sub>e : bilan Carbone dont 35% des émissions proviennent du transport marchandises
- 351.330€ : montant total de la contribution versée pour l'environnement
- 84.3 T piles et accumulateurs recyclés

### 3.3 Cartographie des parties prenantes



UPERGY classe ses collaborateurs/trices au cœur des parties prenantes car ils sont l'âme de l'entreprise et ce sont eux qui permettent les liens avec les autres parties prenantes.

### 3.4 Cartographie des enjeux

UPERGY a défini plusieurs enjeux RSE pour la société et ses parties prenantes, classés dans trois thèmes : social, sociétal et environnemental.

#### 3.4.1 Enjeux Sociaux

	ODD concernés
<b>SECURITE</b>	
Réduire les accidents du travail	8.8 Droits et Sécurité au travail
<b>DIVERSITE</b>	
Développer la parité Homme/Femme	5.1 Fin à toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
Développer des postes pour les personnes en situation de handicap	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances 10.4 Politiques salariale et de protection sociale
Eliminer toute forme de discrimination dans l'entreprise	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
<b>BIEN-ETRE AU TRAVAIL</b>	
Accroître l'effort de l'entreprise en formation	4.4 Compétences et accès à l'emploi
Veiller à la qualité de la relation de chaque collaborateur avec son manager	16.7 Prise de décision inclusive
Veiller à la bonne intégration des nouveaux collaborateurs	4.5 Egalité des chances
Faciliter la conciliation entre vie professionnelle et personnelle	3.8 Couverture sanitaire universelle
Réduire l'absentéisme	8.8 Droits et Sécurité au travail
Améliorer la communication interne	16.7 Prise de décision inclusive

#### 3.4.2 Enjeux Sociétaux

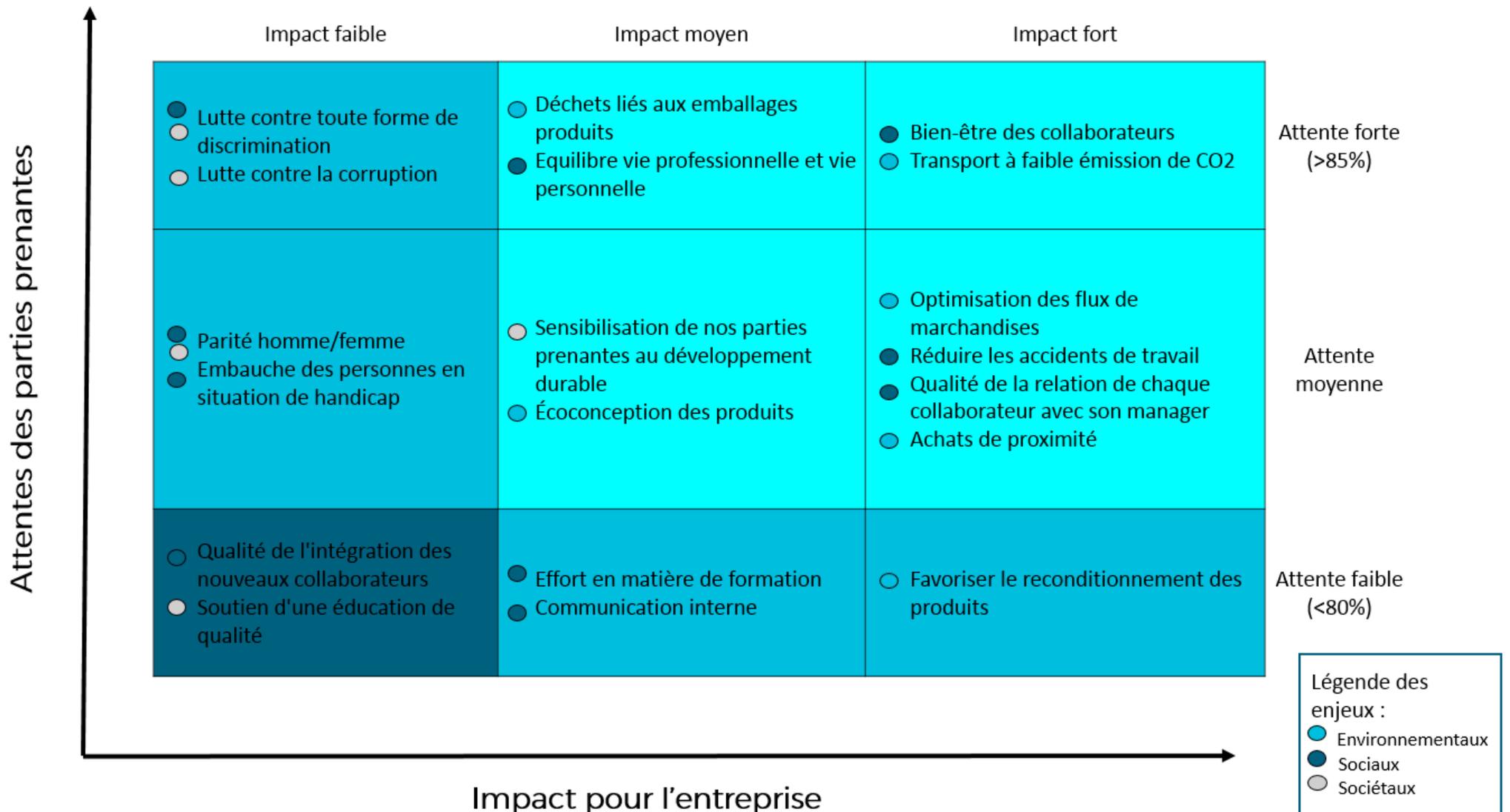
Actions associées	ODD concernés
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	
Généraliser l'implication des collaborateurs aux règles applicables	16.5 Corruption
<b>EGALITE DES CHANCES</b>	
Education de qualité	4.2 Education préscolaire de qualité 4.6 Que tous sachent lire, écrire et compter
Lutte contre toute forme de discrimination	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
<b>GOVERNANCE</b>	
Egalité Homme/Femme	5.1 Mettre fin à toute forme de discrimination envers les femmes 5.5 Egalité aux fonctions directions
<b>SENSIBILIER LES PARTIES PRENANTES</b>	
Sensibiliser nos fournisseurs sur les problématiques de développement durable	12.8 Connaissances sur le développement durable
Sensibiliser nos clients sur les problématiques de développement durable	13.3 Former aux changements climatiques

### 3.4.3 Enjeux Environnementaux

Actions associées	ODD concernés
<b>REDUCTION DES EMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIEES AU TRANSPORT</b>	
Privilégier les achats de proximité	12.7 Promouvoir des pratiques durables
Privilégier les transports à faible émission de CO <sub>2</sub>	
Réduire les emballages des produits	12.5 Réduire la production de déchets
Optimiser les flux de marchandise de et vers les parties prenantes	12.7 Promouvoir des pratiques durables
<b>PRODUITS ET SERVICES</b>	
Privilégier l'écoconception	12.5 Réduire la production de déchets
Favoriser le reconditionnement des produits	12.2 Gestion et utilisation durable des ressources naturelles
Réduire les déchets liés aux emballages produits	12.5 Réduire la production de déchets
<b>SENSIBILIER LES PARTIES PRENANTES</b>	
Sensibiliser nos fournisseurs sur les problématiques de développement durable	12.8 Connaissances sur le développement durable 13.3 Former aux changements climatiques
Sensibiliser nos clients sur les problématiques de développement durable	

UPERGY classe ses enjeux suivant leur impact sur l'entreprise en fonction des attentes des parties prenantes.

Sur la cartographie de la page suivante, pour cette année, les attentes des parties prenantes ont été définies par l'entreprise sur une base probable.



### 3.5 Les objectifs RSE

De ces enjeux découlent 4 objectifs stratégiques RSE représentés aussi dans la politique RSE.

#### 3.5.1 Assurer le bien-être des collaborateurs

Cet objectif social regroupe les enjeux de sécurité, de diversité et de bien-être au travail. UPERGY souhaite faire en sorte que ses collaborateurs/trices se sentent bien au travail, qu'ils arrivent à gérer leur vie professionnelle en harmonie avec leur vie personnelle et éviter les accidents physiques comme psychologiques.

Cet objectif est en lien avec les 5 objectifs du développement durable suivants :



Acquis :

- Indicateur bien-être dans l'entreprise avec l'entretien annuel.
- Le Groupe suit une Charte managériale depuis 2018, définissant les grands principes managériaux permettant d'encadrer les pratiques internes
- Depuis 2019 le Groupe est signataire d'un accord en faveur des travailleurs handicapés : « Accord d'entreprise relatif au développement et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Réalisé en 2021 :

- Charte éthique
- Charte Diversité
- Charte LGBT+
- Protocole de lutte contre le harcèlement
- Mise à jour de la procédure d'alerte pour les violations de la charte éthique et du code de conduite
- Création d'une Equipe de Performance Sociale
- Charte Télétravail
- Formation Ergonomie, Gestes et Postures

En cours :

- Certification ISO 45001 pour la Santé et Sécurité au Travail sur le site de Corbas
- Démarche de certification SA8000 sur les conditions de travail
- Démarche Santé et Sécurité au Travail déployé sur l'ensemble du groupe

A venir :

- Bien-être des collaborateurs et ergonomie des postes de travail à aborder avec l'Equipe de Performance Sociale
- Intégration d'un SIRH
- Etude benchmark pour la Qualité de Vie au Travail

### 3.5.2 Innover pour des solutions durables

Cet objectif regroupe les enjeux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux transports et aux produits, et de collaboration et de sensibilisation des parties prenantes. L'innovation et le progrès technologique ont une importance capitale dans la recherche de solutions durables aux défis économiques et environnementaux. UPERGY est impliquée dans l'innovation énergétique. En effet, le groupe souhaite minimiser son impact carbone en innovant dans l'assemblage des piles et batteries pour tendre vers une fabrication la plus écoresponsable possible.

Cet objectif est en lien avec 2 objectifs du développement durable.



Acquis :

- Développement d'un BMS (Battery Management System) actif en partenariat avec la société ENERSTONE afin de prolonger la durée de vie des batteries.
- Participation au cluster CARA MAD (pour la mobilité active et durable)
- Partenariat avec SCRELEC pour la collecte et le recyclage des batteries
- Service de reconditionnement de batteries dans le réseau de magasins 1001 Piles Batteries.

Réalisé en 2021 :

- Séparateur en plastique remplacé par du papier absorbant pour éviter la rouille lors du transport

En cours :

- Labellisation ISO 20400 pour les Achats Responsables
- Intégration de l'écoconception dans la procédure de conception des batteries

### 3.5.3 Sensibiliser nos parties prenantes à la RSE

Cet objectif sociétal regroupe les enjeux de lutte contre la corruption, d'égalité des chances et de gouvernance. Que ce soient nos fournisseurs, nos clients, ou les communautés locales, UPERGY souhaite engager les parties prenantes dans sa démarche. Ce sont principalement des actions de communication externe ou par des questionnaires à nos fournisseurs qui permettront de communiquer et avoir des retours des parties prenantes.

Cet objectif est en lien avec 6 objectifs du développement durable.



Acquis :

- Mise en place de bacs de recyclage de piles et de batteries dans les magasins 1001 Piles Batteries et chez nos clients professionnels.
- RSE News (Communication interne)

Réalisé en 2021 :

- Evaluation des fournisseurs par un questionnaire annuel, avec dernièrement une évolution sur les questions RSE.
- CSR Summer Challenge 2021
- Participation au Challenge Mobilité de la région Auvergne Rhône Alpes
- Questionnaires RSE aux parties prenantes (collaborateurs, clients BtoB, fournisseurs) pour la priorisation des enjeux
- Communication sur les objectifs de Développement Durable et jeu concours pour gagner des Memory à base de tissu recyclé collecté auprès des collaborateurs sur le réseau 1001 Piles et Batteries
- Opération Coup de Pouce (1% des achats reversé à l'association avec le réseau 1001 Piles et Batteries)

En cours :

- Sensibilisation des collaborateurs à la RSE pour la mise en place d'objectifs RSE individuels

A venir :

- Sensibilisation sur le prix interne du carbone au Codir
- Fresque du Climat
- Révision de la communication RSE sur l'ensemble des sites web
- Challenge Mobilité 2022

### 3.5.4 Réduire notre impact sur l'environnement

Cet objectif environnemental regroupe les enjeux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport des produits et services et également la sensibilisation des parties prenantes. L'activité de la société engendrant beaucoup de transports internationaux et nationaux, les actions sont centrées sur les achats responsables et la logistique. En parallèle, notre équipe marketing travaille sur la réduction des emballages produits pour diminuer la production de déchets.

Cet objectif est en lien avec 2 objectifs du développement durable.



Acquis :

- Politique zéro papier dans les locaux d'UPERGY.
- Intégration du cluster CARA MAD (pour la mobilité active et durable)
- Mise en place de bacs de recyclage de piles et batteries dans les magasins 1001 Piles et Batteries et chez nos clients professionnels
- Collecte des déchets industriels sur tous les sites pour revalorisation et recyclage

Réalisé en 2021 :

- Participation au Challenge Mobilité de la région Auvergne Rhône Alpes
- Communication pour réduire la pollution numérique
- Relamping LED de l'éclairage du centre logistique
- Bilan Carbone 2021 (2520tCO<sub>2</sub>e vs 3027 tCO<sub>2</sub>e en 2020)

En cours :

- Réduction de l'impact carbone au travers de la démarche Achats Responsables
- Mise en place d'objectifs RSE individuels
- Démarche de labellisation ISO 26000

A venir :

- Stratégie biodiversité et carbone selon les 3 axes « Mesurer, Réduire, Compenser »
- Installation de panneaux solaires sur le toit du centre logistique
- Relamping LED du site de Solihull
- Plan Mobilité
- Potager participatif et installation de ruches sur le site de Corbas
- Changement pour un hébergement responsable des serveurs
- Révision de la gestion des déchets
- Changement pour un fournisseur d'énergie plus verte
- Challenge Mobilité 2022

## 3.6 Management RSE

### 3.6.1 Activité UPERGY en lien avec les ODD

#### Secteur médical

UPERGY a une partie de sa clientèle dans le secteur médical, le but est de vendre et de créer des batteries permettant une autonomie des appareils électriques. Cela permet de faciliter la mobilité des patients, la durabilité des appareils et leur efficacité.



9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays

## La réparabilité des batteries

Par son réseau de magasins 1001 Piles Batteries, et par ses experts, UPERGY peut diagnostiquer l'état des piles et batteries en vue de les réparer dans ses magasins ou ses ateliers, permettant ainsi une seconde vie des appareils électriques.



13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.



12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

### 3.6.2 Adhésion aux 10 principes du pacte mondial des nations unies et de l'organisation internationale du travail (OIT)

Ces principes directeurs internes reposent sur le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations Unies contre la subornation.

## Droits de l'Homme

UPERGY soutient les droits de l'Homme par sa contribution financière sous forme de dons à l'association Coup de pouce. La société soutient également l'association Terre Citoyenne et Solidaire.

Depuis 20 ans, l'association Coup de Pouce agit en partenariat avec les villes et l'Education Nationale pour permettre à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou son contexte familial, d'accéder à un parcours de réussite scolaire et de devenir un citoyen responsable.

## Travail

UPERGY respecte les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et promeut la diversité via son **partenariat avec le Réseau APF Entreprises** (Association des Paralysés de France). Près de 2.333€ de montage de pack batteries ont ainsi été confiés à l'APF d'Echirolles en 2021.

APF Entreprises est le 1er réseau nation du secteur adapté et protégé qui est composé d'établissements et service d'aide par le travail et d'entreprises adaptées, ce réseau comprend plus de 4000 salariés et usagers dont 90% en situation de handicap.

Par ailleurs, un Comité Social & Economique (CSE) est mis en place et vient compléter les dispositions existantes du CHSCT.

## Lutte contre la corruption

UPERGY veille à s'opposer à la corruption sous toutes ses formes.

Depuis 2017, la Société respecte le code de conduite défini par la loi SAPIN II.

En 2021, 25 heures de formation ont été réalisées pour sensibiliser les collaborateurs, notamment le comité de direction, le service Achats et les managers commerciaux.

### Environnement

- UPERGY prend des initiatives et met en place des plans d'actions afin de promouvoir une plus grande responsabilité environnementale. La société s'est engagée dans une démarche afin d'obtenir la certification ISO 26000 (RSE).
- Eco-organismes et points de collecte :  
Dans le cadre de ses activités et via ses clients, UPERGY contribue à la production de déchets dangereux pour l'environnement, tels que les piles, les batteries et divers types de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Conscient de cet aspect environnemental, UPERGY propose à ses clients des solutions de collecte adaptées.

UPERGY a choisi d'adhérer à des Eco-organismes agréés afin d'assurer une gestion optimale des déchets produits par ses clients, tout en répondant aux exigences légales en matière de collecte et de recyclage.

Ces éco-organismes sont les suivants :

- Screlec pour la récupération des piles et accumulateurs
- Recylex pour la récupération des batteries au plomb
- Eco Emballages pour les emballages
- Et pour les autres pays : Ecosurety (Royaume-Uni), Ocorecell IFA (Allemagne), Ecor'it (Italie), Unibat (Espagne), Corepile et ATBR (Réunion), Bebat (Belgique)

Focus sur les filières de déchets (en place au niveau de l'entrepôt logistique)

Afin d'assurer des conditions de stockage sécuritaires et adaptées pour chaque typologie de déchets, les filières de tri ont été revisitées et réorganisées.

	<b>Année 2021</b>
Déchets piles et batteries	84.288kg

De plus, les consignes de sécurité en termes de manipulation et d'entreposage des déchets ont été renforcées et le personnel sensibilisé.

UPERGY a pris une participation dans l'organisme SCRELEC en 2017, et Thierry BOUVAT, Directeur Général de la société, est entré au Conseil d'Administration de SCRELEC.

SCRELEC est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics dont la double mission est de prendre en charge les piles et les petites batteries usagées, et de sensibiliser les citoyens à la collecte sélective de ces déchets.

UPERGY S.A. a également maintenu sa filière de traitement des déchets Lithium depuis 2017 ; ces déchets n'étant pas pris en charge précédemment par les partenaires de recyclage.

- En 2021, UPERGY a poursuivi son programme de dématérialisation des factures clients.
- Un suivi des transporteurs en termes de bilan carbone a aussi été initié, ceci afin de connaître quantité moyenne de CO<sub>2</sub> émise par colis et par palette en fonction des destinations et du type de flux.
- Le respect de l'environnement constitue un enjeu essentiel pour UPERGY qui est certifié ISO 14001 depuis 2011 sur ses 5 principaux sites en France, Angleterre et Espagne.

### 3.6.3 Mécénat et dons

UPERGY est mécène de l'association Coup de Pouce depuis de nombreuses années, et participe au respect du patrimoine culturel en soutenant la Fondation Fourvière.

### 3.6.4 Dispositif d'alerte

Un dispositif d'alerte est disponible sur le site <https://www.upergy.com/ethique-et-anticorruption/> pour alerter l'entreprise de toute violation de la charte éthique ou du code de conduite. Il est également possible de contacter le comité éthique ou comité anticorruption (composé des responsables RSE, QHSE, RH et du Président Directeur Général) aux adresses mails suivantes :

- [lanceurdalerte@upergy.com](mailto:lanceurdalerte@upergy.com)
- [anticorruption@upergy.com](mailto:anticorruption@upergy.com)

En 2021, aucune alerte n'a été reçue. Deux communications sur le dispositif de lanceur d'alerte ont été faites pendant l'année. La communication sur ce dispositif est également incluse dans la formation anti-corruption.

### 3.6.5 Risques de pollution

Les activités directes de la société ne représentent pas de risques environnementaux forts, ni de pollutions majeures (rejets dans l'eau, l'air, le sol, nuisances sonores, utilisation des sols, etc.). Seuls les produits qui sont distribués peuvent avoir un impact environnemental lors de leur fin de vie pour cette raison UPERGY S.A. a mis en place une politique de gestion des déchets formalisées par des points de collecte et des partenariats avec les éco-organismes

### 3.6.6 Utilisation durable des ressources

UPERGY n'exerce pas d'activité de production industrielle. Son utilisation de ressources se limite donc aux consommables de bureau et aux ressources utilisées de manière mutualisée pour faire fonctionner les bâtiments qu'occupent ses bureaux.

Les principales matières premières que la société consomme sont les calages de conditionnement et le papier (imprimantes, photocopieurs, supports de marketing).

- Calage et conditionnement

Nos équipes recherchent continuellement des solutions afin de réduire l'impact environnemental des dispositifs d'emballage et de calage, tout en assurant une protection optimale des produits lors de leur transport.

Dans ce cadre, des techniques d'emballage respectueuses de l'environnement ont été expérimentées depuis 2013 et notamment le système de calage en papier froissé 100% recyclé et labellisé « Blaue Engel ».

Cette méthode d'emballage écoresponsable assure un maintien et une protection satisfaisante des produits, et le papier est facilement recyclable par le client.

- Papier

Depuis 2013, la consommation de ramettes papier est suivie à l'aide d'indicateurs pour les quatre sites entrant dans le périmètre de la certification environnementale.

Depuis plusieurs années nos catalogues produits sont édités exclusivement sous format dématérialisé et non plus sous format papier.

La configuration des imprimantes afin d'imprimer systématiquement en recto verso ou l'utilisation des papiers en brouillon.

Le personnel est également sensibilisé sur le sujet et par la politique « 0 papier » vers laquelle le groupe souhaite tendre.

- Consommation d'énergie

La consommation directe d'énergie d'UPERGY est celle de ses bâtiments pour les différents besoins que sont le chauffage, la climatisation, la ventilation, l'éclairage et les équipements de bureautique.

### 3.6.7 Bilan Carbone

Depuis sa création, UPERGY a organisé son activité commerciale autour de la télévente ce qui lui permet de limiter les déplacements professionnels de ses salariés. Le transport de marchandise représente 35% des émissions de gaz à effet de serre, soit 869tCO<sub>2e</sub>. Les autres postes à fortes émissions sont les immobilisations et les intrants avec respectivement 499tCO<sub>2e</sub> et 490tCO<sub>2e</sub>.

#### Bilan carbone 2021 (périmètre Groupe)

Catégories	Emissions, t CO <sub>2e</sub>	Evolution du bilan carbone	
Energie	231		
Intrants	490		
Futurs emballages	233		
Fret	869		
Déplacements	181		
Déchets directs	17		
Immobilisations	499		
<b>Total</b>	<b>2 520</b>		

	2019	2020	2021
Catégories	Emissions, t CO <sub>2e</sub>	Emissions, t CO <sub>2e</sub>	Emissions, t CO <sub>2e</sub>
Energie 1	123	109	231
Intrants 1	52	177	490
Futurs emballages	0	1	233
Fret	2 079	2 206	869
Déplacements	195	140	181
Déchets directs	17	38	17
Immobilisations	355	355	499
<b>Total</b>	<b>2 821</b>	<b>3 027</b>	<b>2 520</b>

### 3.6.8 Protection de la biodiversité

UPERGY ne possède pas de sites situés dans les aires protégées ou en zones riches en biodiversité.

### 3.6.9 Périmètre de reporting

Ce reporting extra-financier est réalisé à partir d'indicateurs internationaux et français. Les indicateurs français sont : le taux de travailleurs en situation de handicap, le taux de formation et les indicateurs environnementaux. Les autres indicateurs sont calculés à l'échelle du groupe.

Par ses activités, UPERGY n'est pas concerné par les enjeux liés à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire, et ceux liés au respect et au bien-être des animaux. Ces éléments ne sont pas traités dans ce document.

### 3.6.10 Indicateurs de performance et de suivi

#### Indicateur sociaux

Indicateurs	2021	2020	2019	Commentaires	Objectifs	ODD
-------------	------	------	------	--------------	-----------	-----

SECURITE						
Nombre d'accidents du travail	9	8	11		Zéro AT	8.8 Droits et Sécurité au travail
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	3	5	8		zéro AT avec arrêt	
Taux de gravité des accidents	0,19	0,44	0,08		0	
Taux de fréquence d'accidents	9,7	16,16	25,86			
Taux d'absentéisme (maladie et AT) (FR)	4,5%	7%	3%		<5%	
DIVERSITE						
Nombre total de collaborateurs/trices au 31 décembre de l'année	288	314	307			
Part des hommes sur effectif total	37,7%	52,5%	51,2%		Maintenir une égalité proche de 50/50	5.1 Fin à toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
Part des femmes sur effectif total	62,3%	47,5%	48,5%			
Part des femmes cadres	42,9%	39%				
Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	37/40	38/40	36/40	L'écart de rémunération est favorable aux femmes.		
Ecart augmentation individuelle entre les femmes et les hommes	35/35	25/35	35/35			
Part de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations	5/10	5/10	5/10			
Index d'égalité H/F	91/100	80/100	91/100		>90	
Taux de discrimination en entreprise	0	0	0		0	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
Part des travailleurs en situation de handicap	2,4%	4,1%	3,1%		6%	10.2 Favoriser l'intégration 10.3 Egalité des chances
Taux de salariés de <25 ans	8%	5,7%	9,8%		10	
Moyenne d'âge	39 ans	40 ans				
Taux de salariés de >55ans	9,3%	8,9%	8,5%		10	
Pourcentage de salariés en alternance ou en apprentissage	3,8%	5%				
Pourcentage de salariés permanents	88%	91%				
BIEN-ETRE AU TRAVAIL						
Taux de formation (FR)	56%	7,70%	6,80%		>20%	4.4 Compétences et accès à l'emploi

Taux d'épanouissement des salariés	76%	75%			>75%	
Taux télétravail	9%	7,6%			>10%	
Rotation des effectifs (CDI uniquement)	25%	12%		Tx = (départs)/(effectif au 1er janvier + arrivées)	<15%	
Ratio entre le niveau de rémunération des dirigeants et la rémunération moyenne des salariés	5,8					
Ratio entre le salaire le plus haut et le plus bas (FR)	10,6					
Salaire moyen (FR)	32 767 €					
Salaire le plus bas (FR)	18 027 €					
Ancienneté moyenne	6 ans	6 ans				
Pourcentage de salariés ayant eu un entretien annuel de développement	64%					
Nombre d'augmentations individuelles (FR)	41					
Salariés en temps partiel	6%			Temps partiel sur base volontaire pour favoriser l'équilibre vie personnelle / professionnelle		

### Indicateur sociétaux

Indicateurs	2021	2020	2019	Commentaires	Objectifs	ODD
<b>LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>						
Nombre d'heure de formations sur la corruption	25	0	0		25	16.5 Corruption
<b>EGALITE DES CHANCES</b>						
Montant alloué au mécénat d'associations	20,5k€					
<b>GOVERNANCE</b>						
Taux de femmes au Conseil d'Administration	57,1%	57,1%	16,7%		50/50	5.1 Mettre fin à toute forme de discrimination envers les femmes 5.5 Egalité aux fonctions directions
Taux de femmes cadres	42,9%	39,1%	46,7%		50/50	

### Indicateur environnementaux

Indicateurs	2021	2020	2019	Commentaires	Objectifs	ODD
<b>ACHATS RESPONSABLES</b>						
Nombre de fournisseurs de rang 1 européens	178	74	73		Augmenter le nombre de fournisseurs européens.	12.7 Promouvoir des pratiques durables
Taux du chiffre d'affaires achat en Europe	50%	61%	55%			
Emission de GES liés au transport de marchandise (tCO2e)	869	2 206	2 079	Données fournies par les transporteurs plus exactes que l'approximation faite en 2020/2019	Diminuer les GES de 4,5% par an.	
Emballages d'expédition (tonnes)	8,1	4,7		Données 2021 pour le groupe, 2020 pour la France.	Diminuer la production d'emballages de 5% par an.	12.5 Réduire la production de déchets
Taux de fournisseurs DM certifiés ISO 20400	5%			DM = Dispositifs Médicaux	Augmenter de 5% par an	12.7 Promouvoir les pratiques durables
Taux de fournisseurs non DM certifiés ISO 20400	0%			TOP 20 fournisseurs	Augmenter de 5% par an	
Taux de fournisseurs DM ayant une démarche RSE	48%			DM = Dispositifs Médicaux	Augmenter de 10% par an	
Taux de fournisseurs non DM ayant une démarche RSE	45%			TOP 20 fournisseurs	Augmenter de 10% par an	
<b>PRODUITS ET SERVICES</b>						
Poids de piles et accumulateurs collectés (kg)	84288	63 700	65 700	Collecte par Screlec, EcoBat et Recylex	Augmenter la collecte de déchets de 5% par an.	12.5 Réduire la production de déchets
Poids feuilles de papier A4 consommées (kg)	1462	2021			Réduire la consommation de papier de 10% par an.	

AUTRES						
Emissions scope 1 (tCO2e)	0					
Emissions scope 2 (tCO2e)	231					
Emissions scope 3 (tCO2e)	2289					
Emissions totales (tCO2e)	2520					
Intensité des émissions (tCO2e/M€ de CA)	56					
Consommation électrique totale (MWh)	667					
Consommation électrique / CA (MWh/M€ de CA)	14,8					
Consommation de gaz totale (chauffage) (MWh)	404					
Consommation de gaz (chauffage) / CA (MWh/M€ de CA)	9,0					
Consommation d'eau (m3)	1568					
Consommation d'eau / CA (m3/M€ de CA)	34,8					
Déchets par type et par CA						12.5 Réduire la production de déchets
DEEE (kg)	1496					
DEEE / CA (kg/M€ de CA)	33					
Carton/papier/plastique souillé (kg)	351					
Carton/papier/plastique souillé / CA (kg/M€ de CA)	8					
Palettes (kg)	14100					
Palettes / CA (kg/M€ de CA)	313					
Carton/papier (kg)	6854					
Carton/papier / CA (kg/M€ de CA)	152					
Plastique (kg)	150					
Plastique / CA (kg/M€ de CA)	3					
Total (kg)	44557					
Total / CA (kg/M€ de CA)	990					

## 4 Etats financiers consolidés au 31/12/2021

### 4.1 Bilan consolidé

Actif en EUR	Réf. Note	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	5.9 - 6.1	5 459 373	5 115 064
Immobilisations corporelles	5.10 - 6.2	1 282 935	1 302 131
Immobilisations financières	5.7 - 5.11 - 6.3	161 584	244 116
Participations par mise en équivalence	6.4		
<b>Actif immobilisé</b>		<b>6 903 892</b>	<b>6 661 311</b>
Stocks et en-cours	5.12 - 5.5 - 6.6	9 786 541	7 510 200
Avances et acomptes versés		891 169	
Créances clients et comptes rattachés	5.13 - 6.5 - 6.6	5 828 839	5 449 527
Autres créances et comptes de régularisation	5.13 - 5.15 - 6.5	2 040 811	2 059 875
Disponibilités	5.14	3 923 555	6 984 387
<b>Actif circulant</b>		<b>22 470 915</b>	<b>22 003 989</b>
<b>Total Actif</b>		<b>29 374 807</b>	<b>28 665 300</b>
Passif	Réf. Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel		2 886 040	2 886 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7 921 475	7 921 475
Ecart de conversion	5.8	-274 342	-730 634
Réserves		-540 057	617 863
Acomptes sur dividendes			
Résultat Groupe		2 492 765	-768 105
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	6.7	<b>12 485 881</b>	<b>9 926 639</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	5.16 - 6.6	<b>482 982</b>	<b>143 062</b>
Emprunts et dettes financières	6.9	8 835 208	10 292 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 557 031	4 624 519
Dettes fiscales et sociales	6.10	2 523 975	2 125 879
Autres dettes et comptes de régularisation	6.10	1 489 730	1 552 956
<b>Dettes</b>		<b>16 405 944</b>	<b>18 595 599</b>
<b>Total Passif</b>		<b>29 374 807</b>	<b>28 665 300</b>

## 4.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	Réf. Note	31/12/2021	31/12/2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>44 451 588</b>	<b>42 078 623</b>
Autres produits d'exploitation	4.3	506 985	486 477
Achats et variations de stocks		-23 775 234	-23 980 950
Autres achats et charges externes		-7 270 882	-7 576 535
Impôts et taxes		-700 452	-855 407
Charges de personnel	4.2	-9 391 002	-9 112 382
Dotations aux amortissements des immobilisations	4.3	-449 049	-514 116
Dotations aux provisions	4.3	-181 168	-237 201
Autres charges d'exploitation		-63 463	-73 535
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-41 831 250</b>	<b>-42 350 126</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	4.4	<b>3 127 323</b>	<b>214 974</b>
Absence de dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitions	2.9		
Produits financiers		651 263	84 457
Charges financières		-558 366	-656 461
<b>Résultat financier</b>	4.5	<b>92 897</b>	<b>-572 004</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>3 220 220</b>	<b>-357 030</b>
Produits exceptionnels		278 271	72 793
Charges exceptionnelles		-442 605	-117 823
<b>Résultat exceptionnel</b>	4.6	<b>-164 334</b>	<b>-45 030</b>
<b>Participation des salariés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	4.7	<b>-563 121</b>	<b>-366 045</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>		<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	3.4	0	0
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>		<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>
<b>Résultat groupe</b>		<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>

### 4.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	329 959	771 337
Plus ou moins-values de cession	242 215	
Impôts différés	38 314	-3 813
Autres		
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>3 103 253</b>	<b>-581</b>
Variation du BFR	-3 864 018	1 636 795
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-760 765</b>	<b>1 636 214</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corp. et incorp.	-677 691	-303 859
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corp. et incorp.	43 051	
Variation des immobilisations financières	12 331	-42 696
Variation des actions propres	-2 630	-30 758
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	-349 487	-359 020
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-974 426</b>	<b>-736 333</b>
Variation retenues de garantie liées au factor		
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		4 500 000
Augmentation de capital		
Remboursements d'emprunts, variation de dettes financières et d'intérêts	-1 103 408	-983 936
Dividendes versés		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-1 103 408</b>	<b>3 516 064</b>
Incidence des variations de taux de change	144 708	-87 924
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-2 693 891</b>	<b>4 328 021</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>4 618 175</b>	<b>290 153</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>1 924 283</b>	<b>4 618 175</b>

#### 4.4 Tableau des soldes intermédiaires de gestion

En EUR	31/12/2021	En % du CA	31/12/2020	En % du CA
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>44 451 588</b>	<b>100%</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100%</b>
Consommations	-23 775 234	53,5%	-23 980 950	57,0%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>20 676 354</b>	<b>46,5%</b>	<b>18 097 673</b>	<b>43,0%</b>
+ Autres produits d'exploitation	244 360	0,5%	215 506	0,5%
- Autres achats et charges externes	-7 334 345	16,5%	-7 650 070	18,2%
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>13 586 369</b>	<b>30,6%</b>	<b>10 663 109</b>	<b>25,3%</b>
- Impôts et taxes	-700 452	1,6%	-855 407	2,0%
- Salaires, traitements, charges	-9 391 002	21,1%	-9 112 382	21,7%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA)</b>	<b>3 494 915</b>	<b>7,9%</b>	<b>695 320</b>	<b>1,7%</b>
- Dotations aux amortissements et provisions	-630 217	1,4%	-751 317	1,8%
+ Reprises sur amortissements et provisions	262 625	0,6%	270 971	0,6%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)</b>	<b>3 127 323</b>	<b>7,0%</b>	<b>214 974</b>	<b>0,5%</b>
+/- Résultat financier	92 897	-0,2%	-572 004	1,4%
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>3 220 220</b>	<b>7,2%</b>	<b>-357 030</b>	<b>-0,8%</b>
+/- Résultat exceptionnel	-164 334	-0,4%	-45 030	-0,1%
- Participation des salariés	0	0,0%	0	0,0%
- Impôts sur les sociétés	-524 807	1,2%	-215 043	0,5%
+/- Impôts différés	-38 314	-0,1%	-151 002	-0,4%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 492 765</b>	<b>5,6%</b>	<b>-768 105</b>	<b>-1,8%</b>
+/- Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0,0%	0	0,0%
+/- Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	0	0,0%	0	0,0%
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>2 492 765</b>	<b>5,6%</b>	<b>-768 105</b>	<b>-1,8%</b>

## 5 Principes comptables et notes annexes

### 5.1 Principes Comptables et méthodes d'évaluation

Les principes d'élaboration des comptes consolidés sont conformes à l'arrêté du 29 décembre 2020 homologuant le règlement ANC 2020-01, relatif aux comptes consolidés.

UPERGY étant cotée sur le marché régulé Euronext Growth, le groupe n'a pas d'obligation d'établir des comptes consolidés sous le référentiel IFRS; le référentiel français a été retenu par UPERGY.

### 5.2 Permanence des méthodes

Conformément à l'application de l'ANC 2020-01, les écarts de conversion actifs et passifs ne sont plus portés au résultat. En revanche, les pertes de change latentes sont provisionnées en charge. Les impacts de l'application de cette nouvelle réglementation ne sont pas significatifs.

### 5.3 Faits marquants

Le Groupe doit faire face aux conséquences de la crise sanitaire, marquées par le renchérissement du coût du transport et des matières premières. Ainsi, le Groupe a répercuté ces hausses de coûts dans les tarifs appliqués aux clients.

La société UPERGY SA (France) a procédé à la fermeture des magasins non rentables (Nîmes, Boulogne-Billancourt, Belgique).

Le Groupe (par l'intermédiaire de UPERGY Ltd en Grande-Bretagne) a fait l'acquisition en juillet 2021 du fonds de commerce de GBS batteries (stock et clientèle).

La société UPERGY SA (France) a changé l'adresse de son siège social et a aménagé dans des nouveaux locaux à Limonest en septembre 2021.

La société UPERGY SA (France) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'examen des exercices 2017 et 2018. Celui-ci s'est terminé au mois de juin 2021. La conclusion du contrôle est un rehaussement de la base d'impôt sur les sociétés pour 147 K€. Il n'y a pas d'incidence financière, mais simplement un ajustement du déficit reportable.

### 5.4 Evènements postérieur à la clôture

La société a décidé de la cessation d'activité de la société SI UPERGY en Tunisie.

Les travaux d'aménagement engagés par le propriétaire sur le site logistique de Corbas sont désormais terminés.

Le Groupe a déjà mis en place au titre de la crise sanitaire des dispositifs d'aides prévus par les différents gouvernements, des pays dans lesquels le Groupe est implanté.

Des dispositifs financiers complémentaires multiples sont en cours (affacturation, nouvelles lignes de financement à court terme, mobilisation renforcée du service recouvrement...) pour faire face aux conséquences conjoncturelles de la crise sanitaire et assurer la continuité d'exploitation à 12 mois à partir de la date de clôture.

### 5.5 Dividendes

Comme en 2020, la société n'a pas versé de dividende sur l'exercice 2021.

## 5.6 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Nationalité	RCS	% d'intérêts	Méthode d'intégration
<b>UPERGY SA</b> 314 Allée des Noisetiers 69760 LIMONEST	Française	LYON 409 101 706	100%	Globale
<b>UPERGY LIMITED</b> Unit 5, Focus Park B90 4QU SOLIHULL	Anglaise	2045875 England and Wales	100%	Globale
<b>UPERGY IBERIA SL</b> Pol. Ind. Cami Ral Carrer Miquel Servet, 9 08850 GAVA	Espagnole	B 65279432	100%	Globale
<b>VDI ITALIA SRL</b> Bicocca, Via Libero Temolo 4 MILANO, 20126	Italienne	CF 08252380962	100%	Globale
<b>UPERGY GmbH</b> Worringer Straße 30 50676 KOLN	Allemande	HRB 70266	100%	Globale
<b>UPERGY LIMITED</b> Unit 4405, 44 th Floor, COSCO Tower 183, Queen's Road Central HONG KONG	Hongkongaise	1029137	100%	Globale
<b>UPERGY SARL</b> 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 24159072010	100%	Globale
<b>SI UPERGY SARL</b> 1, rue du bois ZI Ksar Hicher – La Manouba TUNIS	Tunisienne	B 26212702015	100%	Globale
<b>HAWK-WOODS LIMITED</b> Briscall House, Wotton Road, Kingsnorth Industrial Estate ASHFORD TN23 6LN	Anglaise	2640939 England and Wales	100%	Globale
<b>ENERSTONE SAS</b> 1130 rue de la Piscine 38402 ST MARTIN D'HERES	Française	GRENOBLE 789 316 163	20,31%	Mise en équivalence

Toutes les filiales contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale, à l'exception de :

- la société POWERPACKS UK, de nationalité anglaises, filiale à 100% d'UPERGY LIMITED UK, cette société est non consolidée (plus d'activité depuis 2004) ;
- la société ENERSTONE, dans laquelle UPERGY SA a pris une participation de 20,31% en avril 2016, cette société est consolidée par mise équivalence ;
- les sociétés SCRELEC (participation non significative) et 1001 Pilas, ces sociétés sont non intégrées.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;

- éliminer les soldes réciproques dans les comptes de bilan ainsi que les montants résultant d'opérations entre les sociétés du groupe et affectant le compte de résultat ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2021, sur une durée de 12 mois.

A l'exception d'ENERSTONE, toutes les filiales de la société UPERGY étant détenues à 100%, les états financiers consolidés ne font apparaître aucun autre intérêt minoritaire à la clôture des comptes annuels au 31/12/2021.

Sur la période, la société VDI TUNISIE HSD, déjà sans activité, a été définitivement liquidée.

## 5.7 Actions propres

Depuis le 7 juin 2010, les titres UPERGY ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Euronext Growth.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, UPERGY a mis à la disposition de ce prestataire de services d'investissement 50 000 € et 13 387 titres, afin de lui permettre d'exercer son activité.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, UPERGY lui a fait apport de 886 872 € pour financer ce programme.

A la date du 31/12/2021, le nombre d'actions propres détenues au travers du contrat de rachat d'actions s'élève à 57 560 actions pour un prix de revient total de 315 919 €.

A la date du 31/12/2021, le nombre d'actions détenues au travers de ces deux contrats s'élèvent à 75 842 actions pour un prix de revient de 392 000 €.

		31/12/2020	Mouvements 2021			31/12/2021
			Achats	Ventes	Annulation	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	14 912	25 062	21 692		18 282
	Montant	73 451	106 224	103 594		76 081
Contrat de rachat	Nombre de titres	57 560				57 560
	Montant	315 919				315 919
Total	Nombre de titres	72 472	25 062	21 692	0	75 842
	Montant	389 370	106 224	103 594	0	392 000

## 5.8 Ecarts de conversion

Les comptes des filiales anglaises, tunisiennes et chinoises ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- (1) les postes de bilan sont convertis en euros au taux de clôture à l'exception du capital et des réserves maintenus au coût historique ;
- (2) les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- (3) les écarts de conversion résultant de la variation des taux de change sur le bilan et le compte de résultat sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés sous la rubrique « écarts de conversion ».

Les taux de conversion utilisés sont les suivants :

Devises	Taux moyen 2021	Taux moyen 2020	Taux de clôture au 31/12/2021	Taux de clôture au 31/12/2020
<b>GBP</b>	0,8584	0,8894	0,8403	0,8990
<b>TND</b>	3,2858	3,2084	3,2485	3,2879
<b>HKD</b>	9,1856	8,8966	8,8333	9,5142
<b>CNY</b>	7,6069	7,8975	7,1947	8,0225

L'écart de conversion qui apparaît au passif du bilan est la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

## 5.9 Immobilisations incorporelles

### 5.9.1 Ecarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une filiale, l'écart de première consolidation (différence entre le coût d'acquisition et la quote-part correspondante des capitaux propres retraités de la société) est affecté aux différents postes appropriés du bilan. Le solde non affecté constitue l'écart d'acquisition.

La société 1000 et une Piles acquise en 1999 a fait l'objet de fusion absorption par UPERGY en 2000. Le traité de fusion portant sur cette opération a fait ressortir la valorisation de fonds de commerce; les retraitements de consolidation ont affecté ce montant aux écarts d'acquisition.

Les différentes acquisitions ont fait ressortir les écarts suivants:

▪ ALL BATTERIES	1 808 264 €
▪ VDI CHINA	2 831 €
▪ MICROBATT	173 370 €
▪ HAWK-WOODS	2 657 905 €

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>4 101 553</b>	<b>177 467</b>	<b>0</b>	<b>4 279 020</b>

Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur les écarts d'acquisition au 31/12/2021.

En application du règlement ANC 2020-01, le groupe a décidé de ne plus amortir les écarts d'acquisition (dispositif déjà appliqué depuis le 1er janvier 2016), mais de procéder à une évaluation annuelle de ceux-ci via un test de dépréciation. Des tests de dépréciation sont ainsi effectués sur la valeur nette comptable de l'exercice, qui donne le cas échéant lieu à une dépréciation complémentaire.

### 5.9.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie

Logiciels: Linéaire 5 ans

Les logiciels métiers développés spécifiquement pour l'activité du groupe sont amortis sur 8 ans.

## 5.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

Constructions	Linéaire	15 ans
Matériels et installations techniques:	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements:	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique:	Linéaire	3 ans
Matériel de transport :	Linéaire	3 ans
Mobilier:	Linéaire	4 à 10 ans

## 5.11 Immobilisations financières

Elles figurent au bilan pour leur valeur historique. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

## 5.12 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode 'premier entré, premier sorti'. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu, sauf écart significatif.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

## 5.13 Clients et autres Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## 5.14 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le solde du poste disponibilités correspond aux soldes créditeurs en banque.

## 5.15 Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux, afin de les harmoniser avec les principes de consolidation ainsi que certains reports d'imposition dans le temps, génèrent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

La méthode appliquée est celle du report variable qui tient compte pour le calcul des conditions d'imposition connues à la clôture de l'exercice. Le taux d'impôt différé utilisé au 31/12/2021 pour les engagements de retraite et pour l'activation du déficit fiscal reportable de UPERGY SA est de 25%.

Aucun retraitement n'a été appliqué aux comptes pour les sociétés de nationalité étrangère.

## 5.16 Engagement en matière de retraite

Aucun engagement de retraite n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales prévues notamment par les conventions collectives applicables aux sociétés françaises.

Les droits des salariés ont été évalués à partir des salaires, âge et ancienneté et en prenant en considération les coefficients de rotation du personnel au sein du groupe UPERGY.

Depuis l'exercice 2014, la provision en matière d'engagement de retraite est calculée à partir des paramètres taux de rotation du personnel et taux d'augmentation salariale réels du groupe UPERGY, alors qu'elle était précédemment calculée à partir de paramètres standard français.

Depuis 2015 ; la provision en matière d'engagement de retraite a été affinée afin de prendre en compte les droits acquis en fonction du nombre d'année de présence pour chaque salarié alors que précédemment le maximum légal était appliqué dans tous les cas.

Depuis 2017, un taux de rotation du personnel nul a été retenu pour la tranche 64 à 67 ans et la table de mortalité INSEE a été mise à jour (version INSEE 12-14 au lieu de INSEE 09-11).

Depuis 2018, le calcul du taux de rotation du personnel a été revu afin de tenir compte dans les départs uniquement des démissions et non plus des autres types de sorties (ruptures conventionnelles, licenciements, ...).

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation: 0,6% (identique à 2020)

- âge conventionnel de départ: 67 ans, droits acquis:

- cadres :
  - 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence
  - 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence
  - 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.
- non cadres : - 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois, pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.

- taux d'augmentation des salaires cadres et non cadres : 1% (identique à 2020).

<b>Taux de rotation du personnel (moyenne sur 4 ans)</b>	<b>Cadres</b>	<b>Non cadres</b>
18 à 30 ans	0,00%	16,07%
31 à 40 ans	14,94%	11,35%
41 à 50 ans	11,05%	6,35%
51 à 63 ans	5,57%	12,02%
64 à 67 ans	0,00%	0,00%

Aucune obligation légale n'existant dans les pays où sont implantées les filiales étrangères, aucun engagement de retraite n'a été évalué pour le personnel des sociétés domiciliées dans ces pays.

## 6 Principaux postes du bilan

### 6.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 239 822	0	0	0	177 467	7 417 289
Concessions, brevets et droits similaires	432 128	8 955	98 716	0	527	342 894
Fonds commercial	833 917	320 377	354 984	0	106 901	906 211
Autres immobilisations incorporelles	1 719 133	103 153	72 888	0	6 221	1 755 619
<b>Immobilisations Incorporelles brutes</b>	<b>10 225 000</b>	<b>432 485</b>	<b>526 588</b>	<b>0</b>	<b>291 116</b>	<b>10 422 013</b>

Amortissements et provisions, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	3 138 271					3 138 268
Concessions, brevets et droits similaires	341 736	0	94 964	0	527	247 299
Fonds commercial	399 668	0	162 639	0	0	237 029
Autres immobilisations incorporelles	1 230 263	186 522	82 572	0	5 816	1 340 029
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>5 109 938</b>	<b>186 522</b>	<b>340 175</b>	<b>0</b>	<b>6 343</b>	<b>4 962 625</b>

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	4 101 551	0	0	0	177 467	4 279 015
Concessions, brevets et droits similaires	90 392	8 955	3 752	0	0	95 592
Fonds commercial	434 249	320 377	192 345	0	106 901	669 179
Autres immobilisations incorporelles	488 870	-83 369	-9 684	0	405	415 587
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 115 062</b>	<b>245 963</b>	<b>186 413</b>	<b>0</b>	<b>284 773</b>	<b>5 459 373</b>

### 6.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	400 445	0	0	0	27 973	428 418
Installations techniques, matériel, outillage	621 892	31 701	109 998	0	-11 837	531 758
Autres immobilisations corporelles	3 605 519	205 640	898 222	0	47 879	2 960 816
Immobilisations en cours	1 836	1 286	0	0	-1 836	1 286
<b>Immobilisations Corporelles brutes</b>	<b>4 629 692</b>	<b>238 627</b>	<b>1 008 220</b>	<b>0</b>	<b>62 179</b>	<b>3 922 278</b>

Amortissements et provisions, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	53 393	0	0	0	3 726	57 119
Installations techniques, matériel, outillage	473 324	31 725	101 592	0	-11 749	391 708
Autres immobilisations corporelles	2 800 844	230 801	877 550	0	36 418	2 190 513
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>3 327 561</b>	<b>262 526</b>	<b>979 142</b>	<b>0</b>	<b>28 395</b>	<b>2 639 340</b>

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	347 052	0	0	0	24 247	371 299
Installations techniques, matériel, outillage	148 568	-24	8 406	0	-88	140 050
Autres immobilisations corporelles	804 675	-25 161	20 672	0	11 461	770 303
Immobilisations en cours	1 836	1 286	0	0	-1 836	1 286
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 302 131</b>	<b>-23 899</b>	<b>29 078</b>	<b>0</b>	<b>33 784</b>	<b>1 282 938</b>

## 6.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	24 872	0	13 917	2 667	7	13 629
Autres immobilisations financières	275 312	8 142	4 468	0	-2 132	276 854
Créances rattachées à des participations	26 095	0	0	0	0	26 095
<b>Immobilisations Financières brutes</b>	<b>326 279</b>	<b>8 142</b>	<b>18 385</b>	<b>2 667</b>	<b>-2 125</b>	<b>316 578</b>

Amortissements et provisions, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	17 260	0	11 250	0	0	6 010
Autres immobilisations financières	38 808	84 081	0	0	0	122 889
Créances rattachées à des participations	26 095	0	0	0	0	26 095
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>82 163</b>	<b>84 081</b>	<b>11 250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>154 994</b>

Valeurs nettes, en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	7 612	0	2 667	2 667	7	7 619
Autres immobilisations financières	236 504	-75 939	4 468	0	-2 132	153 965
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>244 116</b>	<b>-75 939</b>	<b>7 135</b>	<b>2 667</b>	<b>-2 125</b>	<b>161 584</b>

## 6.4 Participation mise en équivalence

Le montant de l'écart d'acquisition correspondant aux titres mis en équivalence s'élève à 227 385€, il a été intégré sur la ligne écart d'acquisition. Les titres mis en équivalence concernent la société ENERSTONE et a été déprécié à 100%.

La quote-part de résultat de la société mise en équivalence est nulle sur 2021. Ainsi les participations mises en équivalence sont nulles au 31/12/2021.

## 6.5 Actifs circulants

En EUR	Valeur brute 31/12/2021	Provisions (cumul dotations)	Reprises (de la période)	Autres mouvements sur provision	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
Matières premières, approvisionnements	50 807				50 807	38 872
Produits intermédiaires finis	602 565				602 565	0
Marchandises	10 533 855	-1 651 840	256 645	-5 491	9 133 169	7 471 328
<b>Sous-total Stocks et en-cours</b>	<b>11 187 227</b>	<b>-1 651 840</b>	<b>256 645</b>	<b>-5 491</b>	<b>9 786 541</b>	<b>7 510 200</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>891 169</b>	<b>0</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>6 041 055</b>	<b>-236 996</b>	<b>5 981</b>	<b>18 798</b>	<b>5 828 838</b>	<b>5 449 527</b>
Actifs d'impôts différés	372 847	0	0	0	372 847	410 683
Autres créances	1 485 371				1 485 371	1 442 338
Comptes de régularisations	182 593				182 593	206 854
<b>Sous-total Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>2 040 811</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 040 811</b>	<b>2 059 875</b>

## 6.6 Provisions

En EUR	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour retraites	141 062	47 567				188 629
Provisions pour risques	2 000					2 000
Provisions pour dépréciation	100 000		-100 000			0
Provisions sur titres non consolidés	17 260		-11 250			6 010
Provisions sur autres immo. Financières	64 903	84 081				148 984
Provisions sur stocks	1 536 463	115 377	-256 645		5 491	1 400 686
Provisions sur créances clients	218 772	18 224	-5 981		-18 798	212 217
<b>Total</b>	<b>2 080 460</b>	<b>265 249</b>	<b>-373 876</b>	<b>0</b>	<b>-13 307</b>	<b>1 958 526</b>

*Dont dotations et reprises d'exploitation* 181 168 -262 626

*Dont dotations et reprises financières* 84 081 -11 250

*Dont dotations et reprises exceptionnelles* 0 -100 000

En EUR	Reprises	Dont utilisées	Dont non utilisées
Provisions pour retraites	0	0	0
Provisions pour risques	0	0	0
Provisions sur titres non consolidés	11 250	11 250	0
Provision sur immo. Incorporelles	100 000	100 000	0
Provisions sur stocks	256 645	256 645	0
Provisions sur créances clients	5 981	5 981	0
<b>Total</b>	<b>373 876</b>	<b>373 876</b>	<b>0</b>

## 6.7 Variation des capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Primes de fusion	Réserves	Résultats	Ecarts de conversion	Total Capitaux propres
<b>Capitaux propres 2019</b>	<b>2 886 040</b>	<b>7 921 475</b>	<b>924 926</b>	<b>-396 937</b>	<b>-516 228</b>	<b>10 819 276</b>
Distributions de dividendes					24 763	24 763
Résultat N-1			-396 937	396 937		0
Résultat de l'exercice				-768 105		-768 105
Variations des écarts de conversion					-239 169	-239 169
Variations liées aux actions propres			-30 758			-30 758
Autres variations			120 632			120 632
<b>Capitaux propres 2020</b>	<b>2 886 040</b>	<b>7 921 475</b>	<b>617 863</b>	<b>-768 105</b>	<b>-730 634</b>	<b>9 926 639</b>
Distributions de dividendes						0
Résultat N-1			-768 105	768 105		0
Résultat de l'exercice				2 492 765		2 492 765
Variations des écarts de conversion					58 148	58 148
Variations liées aux actions propres			-2 630			-2 630
Autres variations			-387 185		398 144	10 959
<b>Capitaux propres 2021</b>	<b>2 886 040</b>	<b>7 921 475</b>	<b>-540 057</b>	<b>2 492 765</b>	<b>-274 342</b>	<b>12 485 881</b>

## 6.8 Passage du résultat social au résultat consolidé

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Cumul des résultats sociaux	2 632 950	-417 925
Elimination dividendes	0	-1 024 331
Elimination provisions internes	0	338 000
Dotations/Reprises provisions pour charges	-110 024	2 047
Variation des impôts différés	-38 314	-151 343
Retraitement des différences de change latentes	-3 260	-39 995
Harmonisation des amortissements	11 413	-31 084
Retraitement dépréciation fonds de commerce sociaux	0	579 000
Ecritures non passées en social	0	-22 474
<b>Total</b>	<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>

## 6.9 Emprunts et dettes financières

Ventilation par nature, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 643 560	7 720 512
Concours bancaires courants	1 999 272	2 366 212
Intérêts courus non échus	1 492	2 161
Participations des salariés	96 621	106 205
Dépôts reçus		0
Autres	94 263	97 155
<b>Total</b>	<b>8 835 208</b>	<b>10 292 245</b>
Ventilation par échéance, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes à moins d'un an	3 373 574	3 550 968
Emprunts et dettes de 1 à 5 ans	5 398 831	1 995 213
Emprunts et dettes à plus de 5 ans	62 804	4 746 064
<b>Total</b>	<b>8 835 208</b>	<b>10 292 245</b>

Sur l'exercice 2020, la société UPERGY a souscrit à 4 Prêt Garantis par l'Etat pour un montant total de 4,5 M€ (2 M €auprès de la Société Générale, 1 M€ auprès de la Banque Rhône Alpes, 1 M€ auprès de la Caisse d'Epargne et 0,5 M€ auprès de HSBC).

Après deux ans de différé, ces prêts vont être remboursés à compter de 2022 sur une durée de 4 ans.

## 6.10 Autres dettes et comptes de régularisation

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales	1 628 842	929 265
Dettes sociales	895 133	1 196 614
Autres dettes	1 013 719	774 318
Dettes sur immos et comptes rattachés	476 020	778 643
Comptes de régularisations	0	0
<b>Total</b>	<b>4 013 714</b>	<b>3 678 840</b>

## 7 Principaux postes du compte de résultat

### 7.1 Chiffre d'affaires

Ventilation par zone géographique, en EUR	31/12/2021	%	31/12/2020	%
France	27 120 756	61,0%	24 407 864	58,0%
Hors France & export	17 330 832	39,0%	17 670 757	42,0%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>44 451 588</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 078 621</b>	<b>100,0%</b>

Ventilation par nature, en EUR	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Marchandises	43 198 800	97,2%	41 140 403	97,8%
Services	1 252 788	2,8%	938 218	2,2%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>44 451 588</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 078 621</b>	<b>100,0%</b>

Contribution de chaque société, en EUR	Chiffre d'affaires réalisé 2021	% de chiffre d'affaires réalisé 2021	Chiffre d'affaires réalisé 2020	% de chiffre d'affaires réalisé 2020
UPERGY SA (FR)	25 858 652	58%	25 179 001	60%
UPERGY LIMITED (GB)	11 875 760	27%	11 054 070	26%
HAWK-WOODS (GB)	3 688 477	8%	2 376 398	6%
UPERGY IBERA (ES)	2 479 375	6%	2 559 624	6%
UPERGY GmbH (DE)	432 908	1%	539 987	1%
SI UPERGY (TU)	88 438	0%	272 206	1%
Succursale belge	27 978	0%	82 651	0%
VDI ITALIA	0	0%	0	0%
UPERGY CHINA	0	0%	14 686	0%
UPERGY SARL (TU)	0	0%	0	0%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>44 451 588</b>	<b>100%</b>	<b>42 078 623</b>	<b>100%</b>

### 7.2 Ventilation des effectifs et charges de personnel

En nombre de salariés	31/12/2021	31/12/2020
Employés	208	215
Techniciens / AM	38	56
Cadres	42	43
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>314</b>
En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations du personnel	7 127 967	6 982 203
Charges sociales	2 263 035	2 130 179
<b>Total</b>	<b>9 391 002</b>	<b>9 112 382</b>

### 7.3 Dotations aux amortissements et aux provisions

Reprises, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Provisions sur créances clients	5 981	57 294
Provisions sur stocks	256 645	213 676
Provisions pour autres charges	111 250	0
<b>Total</b>	<b>373 876</b>	<b>270 970</b>
Dotations en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Amortissements	449 049	514 116
Provisions sur créances clients	18 224	51 651
Provisions sur stocks	115 377	183 144
Provisions pour autres charges	131 648	102 406
<b>Total</b>	<b>714 298</b>	<b>851 317</b>

### 7.4 Résultat d'exploitation

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Total des produits d'exploitation	44 958 573	42 565 100
Total des charges d'exploitation	41 831 248	42 350 122
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 127 325</b>	<b>214 978</b>

### 7.5 Résultat financier

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Reprise sur provisions	376 110	0
Gains de change	274 721	43 579
Ecart de conversion	0	40 388
Autres produits financiers	432	490
<b>Total des produits financiers</b>	<b>651 263</b>	<b>84 457</b>
Pertes de change	62 954	278 585
Dotations provisions sur risques et charges fin	372 093	0
Intérêts et charges financières	123 328	66 497
Ecart de conversion	-9	311 379
<b>Total des charges financières</b>	<b>558 366</b>	<b>656 461</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>92 897</b>	<b>-572 004</b>

## 7.6 Résultat exceptionnel

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opération de gestion	76 974	71 601
Autres produits exceptionnels	38 658	1 192
Reprises sur provisions et transferts de charges	162 639	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>278 271</b>	<b>72 793</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	147 689	12 787
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	294 916	5 036
Dotations aux provisions	0	100 000
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>442 605</b>	<b>117 823</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-164 334</b>	<b>-45 030</b>

## 7.7 Impôts sur les sociétés

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôt courante	524 807	215 043
Charge d'impôt différée	38 314	151 002
<b>Total</b>	<b>563 121</b>	<b>366 045</b>

Preuve d'impôt, En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant IS	3 055 886	-402 060
<b>IS théorique</b>	<b>-763 972</b>	<b>112 577</b>
Ecart de taux d'imposition	96 311	90 773
Différences permanentes	-113 243	-20 014
Crédit impôt	5 697	0
Ecritures de consolidation non fiscalisées	-21 012	-14 077
Déficit antérieur non activé	332 016	41 284
Déficit sur l'exercice	-99 273	-421 966
Autres	356	-154 622
<b>IS comptabilisé</b>	<b>-563 119</b>	<b>-366 045</b>

## 7.8 Rémunérations des dirigeants

Dirigeants, fonctions	Rémunération au titre du mandat social (en EUR)	Rémunération au titre du contrat de travail (en EUR)
David BUFFELARD, Président Directeur Général	191 000	Néant
Thierry BOUVAT, Directeur Général et membre du Conseil d'Administration	15 450	152 202

## 7.9 Engagements hors bilan

Achat de dollars (USD) à terme en euros (EUR) :

4 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	2 750 000	2 500 000	2 500 000	0	1,1700
Western Union 14/04/2021	4 100 000	0	2 900 000	1 200 000	1,1800
Western Union 14/12/2021	900 000	0	150 000	750 000	1,2050
Western Union 22/12/2021	2 900 000			2 900 000	1,1600
<b>Total</b>	<b>10 650 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>5 550 000</b>	<b>4 850 000</b>	

Achat de dollars (USD) à terme en livres (GBP) :

2 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	1 100 000	0	1 100 000	0	1,2700
Western Union 22/12/2021	2 976 200	0	0	2 976 200	1,2940
<b>Total</b>	<b>4 076 200</b>	<b>0</b>	<b>1 100 000</b>	<b>2 976 200</b>	

Achat d'euros (EUR) à terme en livres (GBP) :

Une couverture a été mise en place sur UPERGY dès 2017 afin de couvrir le risque EUR / GBP dans le cadre des ventes intragroupes libellées en GBP à destination de sa filiale UPERGY GB, les contrats en place sont détaillés ci-dessous :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	1 837 000	0	1 837 000	0	0,9400
Western Union 22/12/2021	2 400 000	0	0	2 400 000	0,8855
<b>Total</b>	<b>4 237 000</b>	<b>0</b>	<b>1 837 000</b>	<b>2 400 000</b>	

## 7.10 Transactions entre les parties liées

Aucune transaction conclue à des conditions anormales de marché n'a été identifiée.

## 7.11 Honoraires des contrôleurs légaux

Conformément à l'article R123-198-9 du code de commerce, le montant total des honoraires des commissaires aux comptes est de :

- (1) 28 320 € pour UPERGY SA au titre du contrôle légal des comptes
- (2) 16 418 € pour l'audit des filiales intégrées globalement

Soit un total de 44 738 euros (honoraires figurant au compte de résultat).

## 8 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2021

A l'assemblée générale de la société UPERGY,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **UPERGY** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes consolidés concernant l'application du nouveau règlement ANC 2020-01.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe 2.9 "Ecart d'acquisition" de l'annexe détaille les principaux écarts d'acquisition du Groupe. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur l'appréciation du montant net des écarts d'acquisition.
- Le paragraphe 2.12 "Stocks" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation et la dépréciation des stocks.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

**GRANT THORNTON**

**CROWE AVVENS AUDIT**

Robert DAMBO

Helmi BEN JEZIA

Jean-Pierre EPINAT

## 9 Comptes annuels sociaux UPERGY relatifs à l'exercice clos au 31/12/2021

### 9.1 Actif

	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	294 874	199 279	95 596	90 393
Fonds commercial (1)	2 948 999	516 649	2 432 350	2 514 983
Autres immobilisations incorporelles	1 643 829	1 111 963	531 866	599 948
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>4 887 702</i>	<i>1 827 891</i>	<i>3 059 811</i>	<i>3 205 324</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	238 716	217 183	21 533	28 601
Autres immobilisations corporelles	2 213 327	1 806 735	406 593	379 672
Immobilisations en cours	1 286		1 286	
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>2 453 329</i>	<i>2 023 918</i>	<i>429 411</i>	<i>408 273</i>
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 920 326	1 610 007	3 310 319	3 018 217
Créances rattachées à des participations	504 973	356 036	148 937	443 706
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	648 355	122 889	525 466	602 448
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>6 073 653</i>	<i>2 088 932</i>	<i>3 984 721</i>	<i>4 064 370</i>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 414 685</b>	<b>5 940 741</b>	<b>7 473 944</b>	<b>7 677 967</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	29 637		29 637	30 050
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 727 134	1 297 779	6 429 355	4 837 320
<i>Total des stocks</i>	<i>7 756 771</i>	<i>1 297 779</i>	<i>6 458 992</i>	<i>4 867 370</i>
<b>Créances (3)</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	891 169		891 169	422 743
Clients et comptes rattachés	6 909 456	156 171	6 753 285	4 891 784
Autres créances	6 267 442	2 338 681	3 928 761	10 608 078
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>14 068 067</i>	<i>2 494 852</i>	<i>11 573 215</i>	<i>15 922 605</i>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 224 522		1 224 522	3 758 407
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 224 522</i>		<i>1 224 522</i>	<i>3 758 407</i>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>23 049 360</b>	<b>3 792 631</b>	<b>19 256 728</b>	<b>24 548 382</b>
Charges constatées d'avance	140 256		140 256	150 425
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	80 572		80 572	247 632
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>36 684 873</b>	<b>9 733 372</b>	<b>26 951 501</b>	<b>32 624 405</b>

## 9.2 Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel Dont versé : 2 886 040	2 886 040	2 886 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 921 475	7 921 475
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	297 375	297 375
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 068 298	4 068 298
Report à nouveau	(4 418 886)	(3 311 520)
<b>Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 109 460</b>	<b>(1 107 366)</b>
<i>Total situation nette</i>	<i>11 863 763</i>	<i>10 754 302</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11 863 763</b>	<b>10 754 302</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	82 572	249 632
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>82 572</b>	<b>249 632</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 642 832	10 086 723
Emprunts et dettes financières divers	1 003 625	4 957 485
<i>Total dettes financières</i>	<i>9 646 457</i>	<i>15 044 208</i>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	178 073	211 023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 376 263	4 516 974
Dettes fiscales et sociales	1 185 261	1 151 834
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>4 739 597</i>	<i>5 879 832</i>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	496 220	632 479
<i>Total dettes diverses</i>	<i>496 220</i>	<i>632 479</i>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>14 882 274</b>	<b>21 556 519</b>
Ecart de conversion passif	122 892	63 952
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 951 501</b>	<b>32 624 405</b>

## 9.3 Compte de résultat

	2021 - 12 mois			2020 - 12 mois
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	26 267 801	3 667 584	29 935 385	31 564 797
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	852 956	1 748 390	2 601 346	2 499 861
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>27 120 757</b>	<b>5 415 974</b>	<b>32 536 731</b>	<b>34 064 658</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			314 751	244 673
Autres produits (1) (11)			154 249	95 088
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>			<b>33 005 731</b>	<b>34 404 420</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			19 128 374	19 561 901
Variation de stock (marchandises)			(1 423 578)	1 027 812
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			482 239	482 104
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			413	(2 560)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			6 328 504	6 417 733
<i>Total charges externes</i>			<i>24 515 953</i>	<i>27 486 990</i>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>345 976</b>	<b>477 523</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements			4 720 909	4 705 766
Charges sociales (10)			1 908 726	1 903 805
<i>Total charges de personnel</i>			<i>6 629 635</i>	<i>6 609 572</i>
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			341 508	381 465
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			83 552	152 698
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>425 060</i>	<i>534 163</i>
<b>Autres charges (12)</b>			52 092	28 185
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>31 968 714</b>	<b>35 136 433</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 037 017</b>	<b>(732 013)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (5)			71 885	1 123 019
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			525	120
Reprises sur provisions et transferts de charges			258 882	5 172
Différences positives de change			219 029	511
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>550 321</b>	<b>1 128 822</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			164 653	585 632
Intérêts et charges assimilées (6)			127 833	92 498
Différences négatives de change			25 669	204 101
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>318 156</b>	<b>882 231</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>232 165</b>	<b>246 590</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>			<b>1 269 182</b>	<b>(485 423)</b>

Compte de résultat suite

	2021 - 12 mois	2020 - 12 mois
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 384	71 601
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 653	1 192
Reprises sur provisions et transferts de charges	162 639	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>224 676</b>	<b>72 793</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 268	10 715
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	283 404	5 021
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	288	679 000
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>318 960</b>	<b>694 736</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(94 285)</b>	<b>(621 943)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	65 437	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>33 780 727</b>	<b>35 606 034</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 671 267</b>	<b>36 713 400</b>
<b>BENEFICE ou PERTE</b>	<b>1 109 460</b>	<b>(1 107 366)</b>

## 9.4 Annexe aux comptes sociaux

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 951 501 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 32 536 731 Euros et dégagant un bénéfice de 1 109 460 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### 9.4.1 Faits marquants

La société doit faire face aux conséquences de la crise sanitaire, marquées par le renchérissement du coût du transport et des matières premières. Ainsi, la société a répercuté ces hausses de coûts dans les tarifs appliqués aux clients.

La société a procédé à la fermeture des magasins non rentables (Nîmes, Boulogne-Billancourt, Belgique).

La société a changé l'adresse de son siège social et a aménagé dans des nouveaux locaux à Limonest en septembre 2021.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'examen des exercices 2017 et 2018. Celui-ci s'est terminé au mois de juin 2021. La conclusion du contrôle est un rehaussement de la base d'impôt sur les sociétés pour 147 K€. Il n'y a pas d'incidence financière, mais simplement un ajustement du déficit reportable.

### 9.4.2 Evénements post-clôture

Les travaux d'aménagement engagés par le propriétaire sur le site logistique de Corbas sont désormais terminés.

La société a déjà mis en place au titre de la crise sanitaire des dispositifs d'aides prévus par le gouvernement.

Des dispositifs financiers complémentaires multiples sont en cours (affacturation, nouvelles lignes de financement à court terme, mobilisation renforcée du service recouvrement...) pour faire face aux conséquences conjoncturelles de la crise sanitaire et assurer la continuité d'exploitation à 12 mois à partir de la date de clôture.

### 9.4.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28) et au règlement ANC 2014-3 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### *A. Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur des périodes de 5 ans au vue de la durée réelle d'utilisation de ces actifs au sein de la société.

#### *B. Fonds de commerce*

Suite à la transposition de la directive 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC N°2014-03, celles-ci portant sur:

- (a) La définition du fonds commercial
- (b) L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- (c) Le mali technique de fusion

Suite à l'application de ce nouveau règlement, la société a affecté l'intégralité des malis techniques présents à l'actif de son bilan, au sein du poste "fonds commercial" pour un montant de 132 K€.

La société considère que les fonds commerciaux qu'elle contrôle ont une durée d'utilisation qui n'est pas limitée dans le temps.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, depuis la clôture des comptes 2016, la société réalise un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces fonds commerciaux est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci.

Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

A la date de clôture des comptes 2021, les analyses menées sur l'activité des magasins ont abouti à constater une dépréciation à hauteur de 517 K€.

#### *C. Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- |  |            |
|--|------------|
| ▪ Matériels, outillages :                | 3 à 10 ans |
| ▪ Matériel de transport :                | 3 ans      |
| ▪ Agencements, installations générales : | 3 à 10 ans |
| ▪ Matériels de bureau et informatique :  | 3 à 10 ans |
| ▪ Mobilier de bureau :                   | 3 à 10 ans |

#### *D. Participations*

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat auquel se rajoute les frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire est la valeur économique estimée par la direction de la société, qui tient notamment compte des capitaux propres mais aussi de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

#### *E. Stocks*

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu, sauf écart significatif.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des stocks est constituée, égale à la différence entre la valeur de réalisation estimée et la valeur brute.

#### *F. Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe.

#### *G. Provisions réglementées*

Néant.

#### *H. Opérations en devises*

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Depuis le 1er janvier 2014, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en dollars s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois, compte tenu de la mise en place de couverture de risque de change EURO/USD.

Depuis le 1er janvier 2017, la comptabilisation des achats et des ventes réalisées en dollars s'effectue sur la base d'un cours budget pour toute l'année au lieu d'un taux modifié chaque mois, compte tenu de la mise en place de couverture de risque de change EURO/GBP.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en «écart de conversion».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

#### **Achats de dollars (USD) à terme en euros (EUR):**

Quatre contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon détail ci-dessous :

<b>En USD</b>	<b>Montant à la souscription</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Montant utilisé en 2021</b>	<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>Taux nominal</b>
Western Union 14/12/2020	2 750 000	2 500 000	2 500 000	0	1,1700
Western Union 14/04/2021	4 100 000	0	2 900 000	1 200 000	1,1800
Western Union 14/12/2021	900 000	0	150 000	750 000	1,2050
Western Union 22/12/2021	2 900 000			2 900 000	1,1600
<b>Total</b>	<b>10 650 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>5 550 000</b>	<b>4 850 000</b>	

## Achat de dollars (USD) à terme en livres (GBP) :

Deux contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	1 100 000	0	1 100 000	0	1,2700
Western Union 22/12/2021	2 976 200	0	0	2 976 200	1,2940
<b>Total</b>	<b>4 076 200</b>	<b>0</b>	<b>1 100 000</b>	<b>2 976 200</b>	

## Achat d'euros (EUR) à terme en livres (GBP) :

Une couverture a été mise en place sur UPERGY dès 2017 afin de couvrir le risque EUR / GBP dans le cadre des ventes intragroupes libellées en GBP à destination de sa filiale UPERGY GB, les contrats en place sont détaillés ci-dessous :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	1 837 000	0	1 837 000	0	0,9400
Western Union 22/12/2021	2 400 000	0	0	2 400 000	0,8855
<b>Total</b>	<b>4 237 000</b>	<b>0</b>	<b>1 837 000</b>	<b>2 400 000</b>	

### *I. Honoraires des commissaires aux comptes*

Conformément à l'article R. 123-198-9 du Code du Commerce, cette information figurant dans l'annexe des comptes consolidés, elle n'est pas à fournir au niveau de l'annexe de UPERGY SA.

### *J. Transactions avec les parties liées*

Aucune transaction significative conclue à des conditions anormales de marché n'a été identifiée.

### *L. Actions propres*

Depuis le 7 Juin 2010 les titres UPERGY ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Euronext Growth.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, UPERGY a mis à la disposition de ce prestataire de services d'investissement 50 000 € et 13 387 titres, afin de lui permettre d'exercer son activité.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, UPERGY lui a fait apport de 886 872 € pour financer ce programme.

A la date du 31/12/2021, le nombre d'actions propres détenues au travers du contrat de rachat d'actions s'élève à 57 560 actions pour un prix de revient total de 315 919 €.

A la date du 31/12/2021, le nombre d'actions détenues au travers de ces deux contrats s'élèvent à 75 842 actions pour un prix de revient de 392 000 €.

		31/12/2020	Mouvements 2021			31/12/2021
			Achats	Ventes	Annulation	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	14 912	25 062	21 692		18 282
	Montant	73 451	106 224	103 594		76 081
Contrat de rachat	Nombre de titres	57 560				57 560
	Montant	315 919				315 919
<b>Total</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>72 472</b>	<b>25 062</b>	<b>21 692</b>	<b>0</b>	<b>75 842</b>
	<b>Montant</b>	<b>389 370</b>	<b>106 224</b>	<b>103 594</b>	<b>0</b>	<b>392 000</b>

## 9.5 Informations relatives au bilan

### 9.5.1 Immobilisations

Valeurs brutes, en EUR	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>Im m ob il is a ti o n s i n c o r p o r e l l e s</b>	<b>5 185 672</b>	<b>119 245</b>	<b>417 215</b>	<b>4 887 702</b>
Matériel et outillages	326 391	7 083	94 757	238 717
Installations et agencements divers	1 659 780	127 474	298 390	1 488 864
Matériels de transport	196 420		102 074	94 346
Matériel de bureau et informatique, mobilier	854 415	73 452	297 751	630 116
Immobilisations en cours	0	1 286		1 286
<b>Im m ob il is a ti o n s c o r p o r e l l e s</b>	<b>3 037 006</b>	<b>209 295</b>	<b>792 972</b>	<b>2 453 329</b>
Titres de participations et créances rattachées	5 439 216		13 917	5 425 299
Dépôts et cautionnements	251 885	27 162	22 692	256 355
Autres immobilisations financières	389 370	106 224	103 594	392 000
<b>Im m ob il is a ti o n s f i n a n c i è r e s</b>	<b>6 080 471</b>	<b>133 386</b>	<b>140 203</b>	<b>6 073 654</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 303 149</b>	<b>461 926</b>	<b>1 350 390</b>	<b>13 414 685</b>

### 9.5.2 Amortissements

Amortissements en EUR	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>Im m ob il is a ti o n s i n c o r p o r e l l e s</b>	<b>1 301 348</b>	<b>180 919</b>	<b>171 025</b>	<b>1 311 242</b>
Matériel et outillages	297 790	14 151	94 757	217 184
Installations et agencements divers	1 375 093	73 098	281 569	1 166 622
Matériels de transport	158 488	32 575	98 984	92 079
Matériel de bureau et informatique, mobilier	797 362	47 902	297 231	548 033
<b>Im m ob il is a ti o n s c o r p o r e l l e s</b>	<b>2 628 733</b>	<b>167 726</b>	<b>772 541</b>	<b>2 023 918</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 930 081</b>	<b>348 645</b>	<b>943 566</b>	<b>3 335 160</b>

### 9.5.3 Provisions

Provisions, en EUR	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Provisions pour litiges	2 000			2 000
Provisions pour pertes de change	247 632	80 572	247 632	80 572
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>249 632</b>	<b>80 572</b>	<b>247 632</b>	<b>82 572</b>
Immobilisations incorporelles	679 000	288	162 639	516 649
Titres de participations et créances rattachées	1 916 026		306 019	1 610 007
Autres immobilisations financières	100 075	84 081	-294 769	478 925
Stocks	1 466 237	71 921	240 379	1 297 779
Clients	145 436	11 631	895	156 172
Autres	2 338 681			2 338 681
<b>Provisions pour dépréciations</b>	<b>6 645 455</b>	<b>167 921</b>	<b>415 163</b>	<b>6 398 213</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>6 895 087</b>	<b>248 493</b>	<b>662 795</b>	<b>6 480 785</b>
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		83 552	241 274	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		164 653	258 882	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		288	162 639	

### 9.5.4 Etat des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances, en EUR	Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	31/12/2020
Créances rattachées à des participations	504 973		504 972	504 973
Autres immobilisations financières	648 355	2 933	645 422	641 256
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1 153 328</b>	<b>2 933</b>	<b>1 150 394</b>	<b>1 146 229</b>
Clients douteux ou litigieux	186 251	186 251		171 817
Autres créances clients	6 723 206	6 723 206		
Personnel et comptes rattachés	7 230	7 230		9 551
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 330	1 330		21 569
Impôts sur les bénéfices	396 498	396 498		461 935
Taxe sur la valeur ajoutée	224 203	224 203		200 312
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 335	3 335		14 182
Divers	13 249	13 249		4 856
Groupe et associés (2)	5 332 356		5 332 356	11 779 004
Débiteurs divers	289 240	283 718	5 522	455 350
<b>Actif circulant</b>	<b>13 176 898</b>	<b>7 839 020</b>	<b>5 337 878</b>	<b>13 118 576</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>140 256</b>	<b>140 256</b>		<b>150 425</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 470 482</b>	<b>7 982 209</b>	<b>6 488 272</b>	<b>14 415 230</b>

Dettes, en EUR	Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	31/12/2020
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	1 999 272	1 999 272			2 361 336
- à + de un an	6 643 560	1 274 166	5 319 206	50 188	7 725 387
Emprunts et dettes financières divers (1)	98 113	98 113			108 366
Fournisseurs et comptes rattachés	3 376 263	3 376 263			4 516 974
Personnel et comptes rattachés	425 313	425 313			465 829
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	338 921	338 921			354 588
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	297 926	297 926			183 829
Autres impôts, taxes et assimilés	123 101	123 101			147 587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés	905 511	905 511			4 849 119
Autres dettes	496 220	496 220			632 479
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>14 704 200</b>	<b>9 334 806</b>	<b>5 319 206</b>	<b>50 188</b>	<b>21 345 494</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 7 375

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 084 326

### 9.5.5 Fonds commercial

Fonds commercial, en EUR	01/01/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Droit au bail	565 535		182 345	383 190
Fonds acquis	579 288		62 639	516 649
Fonds résultant d'une réévaluation libre	2 049 160			2 049 160
<b>Total</b>	<b>3 193 983</b>	<b>0</b>	<b>244 984</b>	<b>2 948 999</b>

### 9.5.6 Produits à recevoir

Produits à recevoir, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	129 367	121 252
Fournisseurs	260 039	379 877
Sociales	11 130	20 549
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>400 536</b>	<b>521 678</b>

## 9.5.7 Charges à payer

Charges à payer, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 180	15 525
Emprunts et dettes financières divers	13 946	13 406
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	320 767	201 752
<b>Dettes financières</b>	<b>348 893</b>	<b>230 683</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 973 329	1 099 918
Dettes fiscales et sociales	275 550	346 420
Clients	330 257	377 166
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>2 579 136</b>	<b>1 823 504</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>2 933 029</b>	<b>2 059 187</b>

## 9.5.8 Composition du capital social

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Nombre de titres	4 731 213			4 731 213
Valeur nominale	0,61			0,61

## 9.5.9 Tableau des variations des capitaux propres

En EUR	01/01/2021	Affectation de résultat	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2021
Capital social	2 886 040				2 886 040
Prime d'émission, de fusion	7 921 475				7 921 475
Réserve légale	297 375				297 375
Autres réserves	4 068 297				4 068 297
Report à nouveau	-3 311 519	-1 107 366			-4 418 885
Résultat de l'exercice	-1 107 366	1 107 366		1 109 460	1 109 460
<b>Total capitaux propres</b>	<b>10 754 302</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 109 460</b>	<b>11 863 762</b>

## 9.6 Informations relatives au compte de résultat

### 9.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

En EUR	31/12/2021	%	31/12/2020	%
France	27 120 756	83,4%	24 547 703	72,1%
<i>dont ventes de marchandises</i>	26 267 802	80,7%	23 866 768	70,1%
<i>dont prestations de services</i>	852 954	2,6%	680 935	2,0%
Export et intracommunautaire	5 415 974	16,6%	9 516 955	27,9%
<i>dont ventes de marchandises</i>	3 667 584	11,3%	7 698 029	22,6%
<i>dont prestations de services</i>	1 748 390	5,4%	1 818 926	5,3%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>32 536 730</b>	<b>100,0%</b>	<b>34 064 658</b>	<b>100,0%</b>

## 9.6.2 Charges et produits exceptionnels

En EUR	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opération de gestion	23 384	71 041
Produits de cession d'immobilisations	38 583	
Produits sur cessions d'actions propres	69	1 192
Autres	162 639	560
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>224 675</b>	<b>72 793</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	13 955	
Pénalités et amendes	796	3 715
Dons	20 517	7 000
Valeur nette comptable des immobilisations	266 620	
Charges sur cessions d'actions propres	16 785	5 021
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	288	679 000
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>318 961</b>	<b>694 736</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-94 286</b>	<b>-621 943</b>

## 9.7 Autres informations

### 9.7.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

En EUR	Montants
Ecart de conversion Actif	167 060
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>167 060</b>
C3S et effort de construction	44 630
Provision pour risque financiers	164 653
Ecart de conversion Passif	58 940
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>268 223</b>

### 9.7.2 Engagements financiers

En EUR	Montants
Engagements donnés	
Indemnité retraite	188 629
Engagements reçus	
Néant	

#### *Commentaires :*

Le montant des engagements de retraite a été valorisé sur la base des indemnités de départ en retraite prévues par la Convention Collective des Commerces de Gros, en tenant compte de la probabilité de vie du personnel jusqu'à l'âge de la retraite.

Ces droits ont été évalués à partir du salaire, de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié et en prenant en considération les coefficients de rotation par tranche d'âge de l'ensemble du personnel.

Depuis 2017, un taux de rotation du personnel nul a été retenu pour la tranche 64 à 67 ans et la table de mortalité INSEE a été mise à jour (INSEE 12-14 au lieu de INSEE 09-11).

Depuis 2018, le calcul du taux rotation du personnel a été revu afin de tenir compte dans les départs uniquement des démissions et non plus d'autres types de sorties (ruptures conventionnelles, licenciements,...).

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation: 0,6% (identique à 2020))
- âge conventionnel de départ: 67 ans, droits acquis:
  - cadres :
    - 2/20 de mois par année de présence de 2 à 9 ans inclus de présence
    - 3/20 de mois par année de présence de 10 à 19 ans inclus de présence
    - 4/20 de mois par année de présence à partir de 20 ans de présence sans pouvoir dépasser 6 mois.
  - non cadres : - 1/10 de mois par année de présence sans pouvoir dépasser un maximum de 3 mois, pour les salariés ayant 2 ans et plus de présence.
- taux d'augmentation des salaires cadres et non cadres : 1% (identique à 2020).

Taux de rotation du personnel (moyenne sur 4 ans)	Cadres	Non cadres
18 à 30 ans	0,00%	16,07%
31 à 40 ans	14,94%	11,35%
41 à 50 ans	11,05%	6,35%
51 à 63 ans	5,57%	12,02%
64 à 67 ans	0,00%	0,00%

### 9.7.3 Effectif moyen

En nombre de salariés	31/12/2021	31/12/2020
Employés	81	92
Agents de maîtrise	29	41
Cadres	34	37
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>170</b>

### 9.7.4 Rémunération des dirigeants

En EUR	Montants
Membres de l'organe d'administration	13 500
Membres des organes de direction	328 359
<b>Total</b>	<b>341 859</b>

### 9.7.5 Liste des filiales et des participations

En EUR	Capital	Réserves et report à nouveau	% détention	Valeur comptable des titres		Avances consenties	CA HT 2021	Résultat 2021	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
UPERGY LIMITED (GB)	117 536	1 827 786	100%	3 019 189	3 019 189	770 319	12 711 506	548 996	
UPERGY IBERIA SL (ES)	850 000	-2 320 161	100%	850 000	0	2 111 816	2 505 304	-320 358	
VDI ITALIA SARL (IT)	144 033	-89 572	100%	473 056	0		16 500	9 755	
UPERGY GmbH (DE)	25 000	-2 156 578	100%	25 000	0	2 137 792	432 908	-48 394	
UPERGY LIMITED (HK)	1 143	206 451	100%	2 052	2 052		223 052	-1 524	
UPERGY SARL (TN)	3 148	329 718	100%	5 500	5 500		553 627	101 238	
SI UPERGY SARL (TN)	188 928	-155 310	100%	276 078	276 078	294 014	147 112	52 812	
ENERSTONE SAS (FR) (1)	180 000	-582 996	20%	255 941	0		112 295	13 364	

(1) Données 2020

# 10 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels sociaux 2021

A l'Assemblée Générale de la société UPERGY,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UPERGY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note D du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilité des filiales concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.

- La note B du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des fonds de commerce. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation et la dépréciation des fonds de commerce.
- La note E du paragraphe "Règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les principes comptables applicables à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté à contrôler le respect des principes comptables décrits pour la valorisation et la dépréciation des stocks.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### ***Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

#### ***Autres informations***

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

**CROWE AVVENS AUDIT**

**GRANT THORNTON**

Jean-Pierre EPINAT

Robert DAMBO

Helmi BEN JEZIA

# II Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'assemblée générale de la société UPERGY,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## I. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

## II. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Lyon, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

**GRANT THORNTON**

**CROWE AVVENS AUDIT**

Robert DAMBO

Helmi BEN JEZIA

Jean-Pierre EPINAT

## 12 Rapport de gestion du Conseil d'Administration

UPERGY  
Société anonyme au capital de 2.886.039,93 €  
Siège social : 314, allée des Noisetiers, 69760 Limonest  
409 101 706 R.C.S. Lyon

-----

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société, de ses filiales et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés dudit exercice,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat,
- vous demandez de bien vouloir renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration dans le cadre du rachat d'actions par la société d'une partie de ses titres,
- ratification du transfert du siège social.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- Des rapports des Commissaires aux comptes,
- Des comptes annuels.

Nous vous précisons que les chiffres figurant dans le présent rapport ont été arrondis, sauf celui relatif au résultat social de UPERGY.

Par ailleurs, en application de l'ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, les sociétés anonymes doivent présenter un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Le Conseil d'administration de la Société a opté, conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, pour l'inclusion de ce rapport dans une section distincte du présent rapport de gestion.

En outre nous vous précisons que sont annexés au présent rapport les informations et rapports suivants :

1. Le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices pour la société mère et pour le Groupe ;
2. Le tableau des honoraires des Commissaires aux comptes.

## I - SITUATION DU GROUPE, DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

### 1. Activité du Groupe

#### LE MARCHÉ

UPERGY est une société spécialisée dans le négoce de produits consommables, non stratégiques mais indispensables dans le domaine des piles & batteries.

Elle réalise ainsi des opérations de conception et de distribution de produits d'énergie embarquée : piles, batteries, accumulateurs, chargeurs et produits d'éclairage portatifs.

La commercialisation des produits est assurée essentiellement par le biais de la vente à distance (par correspondance et sur Internet) et au travers d'un réseau de magasins spécialisés détenus en propre ou par des franchisés.

Au cours de l'exercice, UPERGY a continué la mise en œuvre des plans d'action visant à accélérer progressivement la croissance et à renouer avec la rentabilité dans un contexte de crise sanitaire.

Le CA consolidé pour l'exercice 2021 s'élève à 44,45 M€ contre 42,07 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le CA consolidé par nature de revenus se ventile entre ventes de marchandises et de services, selon la répartition suivante :

Ventilation par nature, en EUR	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Marchandises	43 198 800	97,2%	41 140 403	97,8%
Services	1 252 788	2,8%	938 218	2,2%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>44 451 588</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 078 621</b>	<b>100,0%</b>

La répartition du CA consolidé France/Export est la suivante :

Ventilation par zone géographique, en EUR	31/12/2021	%	31/12/2020	%
France	27 120 756	61,0%	24 407 864	58,0%
Hors France & export	17 330 832	39,0%	17 670 757	42,0%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>44 451 588</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 078 621</b>	<b>100,0%</b>

Le résultat consolidé Groupe fait ressortir un bénéfice de 2 492 765 € au titre de l'exercice 2021 contre une perte de (768 105) € au titre de l'exercice précédent,

#### LES FAITS MARQUANTS

- La société doit faire face aux conséquences de la crise sanitaire, marquées par le renchérissement des coûts de transport et des hausses des matières.
- La société a procédé à la fermeture de magasins non rentables (Nîmes, Boulogne-Billancourt, Belgique)
- Le Groupe (par l'intermédiaire de UPERGY Ltd en Grande-Bretagne) a fait l'acquisition en juillet 2021 du fonds de commerce de GBS batteries (marques, stock, clientèle)
- La société a changé l'adresse de son siège social et a aménagé dans des nouveaux locaux à Limonest en septembre 2021
- Le contrôle fiscal portant sur l'examen des exercices 2017 et 2018 est terminé en juin 2021.

## **2. Activité de la société mère UPERGY S.A.**

La société UPERGY S.A. exerce principalement une activité d'achat et de distribution ainsi qu'une activité de prestations de services supports (fournitures de prestations de services administratifs, informatiques et logistiques, centralisation de trésorerie).

En 2021, UPERGY S.A. a réalisé un chiffre d'affaires net de 32 536 731 € contre un chiffre d'affaires de 34 064 659 € au titre de l'exercice précédent.

Elle a réalisé au titre de l'exercice 2021 un bénéfice de 1 109 460 € contre une perte de (1 107 366) € au titre de l'exercice précédent.

En 2021, la Société n'a pas comptabilisé de participation des salariés au titre de l'exercice 2020. Il en a été de même au titre de l'exercice précédent.

Les chiffres UPERGY S.A. ci-dessus intègrent le chiffre d'affaires et le résultat net de la succursale belge dont le détail est fourni ci-après.

### **➤ UPERGY Succursale Belge**

UPERGY a en Belgique une succursale dont l'activité est un magasin sous la marque 1001 Piles Batteries, cette succursale a été créée en mai 2015.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2021 de 27 978 € contre 82 651 € au titre de l'exercice précédent et son résultat ressort en perte à (36 772) € contre une perte de (54 865) € au titre de l'exercice précédent.

## **3. Activités et résultats des filiales**

Nous vous exposons ci-après l'activité des filiales.

### **➤ UPERGY Limited (GB)**

En 2021, cette société basée en Angleterre a réalisé un chiffre d'affaires de 12 711 506 € contre un chiffre d'affaires de 12 190 463 € au titre de l'exercice précédent.

Elle a réalisé un profit s'élevant à 548 996 € contre un résultat positif de 50 441 € au cours de l'exercice précédent.

Cette société est filiale de UPERGY S.A. depuis le 14 mai 2004.

L'activité de cette société consiste dans l'assemblage et la distribution de produits en Grande-Bretagne dans le domaine de l'énergie portable et notamment des batteries. Elle s'est notamment spécialisée sur le lithium ion.

### **➤ Hawk-Woods (GB)**

UPERGY via UPERGY Limited en Grande-Bretagne a acquis 100% du capital de la société anglaise au 1 février 2019. Elle est spécialisée dans la fabrication des systèmes de batteries avancés pour l'industrie mondiale du cinéma et de de la télévision.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2021 de 3 688 477 € contre 2 376 398 € au titre de l'exercice précédent et dégagé un profit de 1 277 033 € contre un profit de 821 319 € au titre de l'exercice 2020.

### **➤ UPERGY Ltd (HK)**

Cette société basée à Hong-Kong a été immatriculée le 8 mars 2006. Elle réalise des prestations de sourcing pour le Groupe.

Au cours de l'exercice 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 223 052 € contre 231 209 € au cours de l'exercice précédent et a dégagé une perte de (1 524) € contre un profit de 141 723 € au titre de l'exercice précédent.

➤ UPERGY GmbH

Cette société, créée fin 2009, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire allemand.

Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 432 908 € contre 542 512 € au titre de l'exercice précédent et a dégagé une perte de (48 394) € contre une perte de (105 597) € au titre de l'exercice précédent.

➤ UPERGY Iberia

Cette société, créée fin 2009, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire espagnol.

Cette société a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 2 505 304 € contre 2 595 856 € au titre de l'exercice précédent et a dégagé une perte de (320 358) € contre une perte de (296 670) € au titre de l'exercice précédent

➤ VDI Italia

Cette société, créée en mai 2013, avait assuré la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire italien. La société était en sommeil depuis juin 2018.

Depuis le 1er janvier 2021, un contrat de location gérance a été mis en place avec UPERGY SA.

Elle a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 16 500€ et a dégagé un profit de 9 755 €.

➤ SI UPERGY

Cette société, créée en novembre 2015, assure la commercialisation des produits du Groupe sur le territoire tunisien.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 147 108 € au titre de l'exercice 2021 contre un chiffre d'affaires de 272 919 € au titre de l'exercice précédent et son résultat ressort en perte de (52 812) € contre un profit de 25 724 € au titre de l'exercice précédent..

➤ UPERGY SARL

Cette société, créée fin 2010 et localisée en Tunisie, a pour vocation d'assurer notamment des opérations de sous-traitance d'articles et vendus par les diverses entités du Groupe.

En 2021, elle a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 553 627 € pour 484 892 € au titre de l'exercice précédent et dégagé un profit de 101 238 € au titre de l'exercice 2021 contre un profit de 53 572 € au titre de l'exercice précédent..

➤ VDI Tunisie HSD

Cette société, créée fin 2011, a pour vocation d'assurer le conditionnement et l'emballage de produits parapharmaceutiques.

Elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2021, ni au titre de l'exercice précédent. La société a été radiée sur l'exercice.

## II - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En 2021, la société UPERGY S.A. n'a pas comptabilisé spécifiquement de coûts de recherche et de développement

### III - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

#### 1. Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés. Il est souligné qu'il n'y a pas d'intérêts minoritaires.

Aucune modification des méthodes comptables n'est intervenue au cours de l'exercice par rapport à celle appliquées au titre de l'exercice précédent.

Les principes d'élaboration des comptes consolidés sont conformes à l'arrêté du 29 décembre 2020 homologuant le règlement ANC 2020-01, relatif aux comptes consolidés.

UPERGY étant cotée sur le marché régulé Euronext Growth, le groupe n'a pas d'obligation d'établir des comptes consolidés sous le référentiel IFRS ; le référentiel français a été retenu par UPERGY.

#### 2. Comptes consolidés

##### a) Périmètre de consolidation :

Les Sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe dont UPERGY S.A. assure la tête sont les suivantes :

Désignation	Activité	Date d'acquisition ou de création
<u>UPERGY SA</u>	Commercialisation et Distribution et prestations de services aux filiales	NA
<u>UPERGY LTD (GB)</u>	Assemblage et distribution dans le domaine de l'énergie portable en Grande-Bretagne	14-05-2004
<u>HAWK-WOODS</u>	Fabrication de systèmes de batteries avancés en Grande-Bretagne	01-02-2019
<u>UPERGY LTD (HK)</u>	Sourcing	26-04-2007
<u>UPERGY GmbH (DE)</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Allemagne	04-12-2009
<u>UPERGY IBERIA SL (ES)</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Espagne	20-12-2009
<u>UPERGY SARL (TN)</u>	Sous-traitance et assemblage	16-09-2010
<u>VDI TUNISIE HSD SARL</u>	Sous-traitance et assemblage	15-12-2011
<u>VDI ITALIA SRL</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Italie	22-05-2013
<u>SI UPERGY SARL (TN)</u>	Distribution dans le domaine de l'énergie portable en Tunisie	06-11-2015
<u>ENERSTONE SAS</u>	Conception et distribution de circuits électroniques de gestion de batterie	29.04.2016

Toutes les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale, à l'exception de :

- la société SPTL, non consolidée (participation non significative) ;
- la société ALLBATTERIES UK (anciennement POWERPACKS UK), de nationalité anglaise, filiale à 100% de UPERGY UK, non consolidée (plus d'activité depuis 2004) ;
- la société ENERSTONE ; dans laquelle UPERGY a pris une participation de 20,31% au cours de l'exercice 2016 est consolidée par mise en équivalence ;
- la société SCRELEC, dans laquelle UPERGY a pris une participation de 2% au cours de l'exercice 2017, non consolidée (participation non significative).

b) Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les principaux chiffres ont été les suivants :

<b>Comptes consolidés, en EUR</b>	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
Chiffre d'affaires net	44 451 588	42 078 623
Autres produits d'exploitation	506 985	486 477
Résultat d'exploitation	3 127 323	214 974
Résultat financier	92 897	-572 004
Résultat courant	3 220 220	-357 030
Résultat exceptionnel	-164 334	-45 030
Participation	0	0
Impôt sur le résultat	-563 121	-366 045
Résultat des sociétés intégrées	2 498 765	-768 105
Résultats des sociétés mises en équivalences	0	0
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions	0	0
<b>Résultat Groupe</b>	<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres consolidés du Groupe s'élèvent à 12 485 881 € contre 9 926 639 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 29 374 807 € contre 28 665 300 € au titre de l'exercice précédent

### 3. Comptes sociaux de UPERGY SA et délais de paiements

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les chiffres suivants ont été atteints :

<b>Comptes sociaux, en EUR</b>	<b>Au 31/12/2021</b>	<b>Au 31/12/2020</b>
Chiffre d'affaires net	32 536 731	34 064 659
Produits d'exploitation	33 005 731	34 404 421
Charges d'exploitation	31 968 712	35 136 432
Résultat d'exploitation	1 037 019	-732 011
Produits financiers	550 320	1 128 822
Charges financières	318 156	882 234
Résultat financier	232 164	246 588
Résultat courant avant impôt	1 269 183	-485 423
Produits exceptionnels	224 675	72 793
Charges exceptionnelles	318 961	694 736
Résultat exceptionnel	-94 286	-621 943
Participation des salariés	0	0
Impôt sur les bénéfices	-65 437	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 109 460</b>	<b>-1 107 366</b>

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants seront ventilés par tranches de retard.

UPERGY 31/12/2021	article D 441. L 1 : factures reçues non réglées à la date						article D 441. L 2 : factures émises non réglées à la date					
	non echu	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total echu	non echu	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total echu
		jours	jours	jours	et plus	(1 jour et plus)		jours	jours	jours	et plus	(1 jour et plus)
<b>(A) tranche de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	241					911	5 367					4 680
Montant total des factures HT	463 343	755 086	0	22 362	0	777 448	5 139 129	487 242	92 897	34 942	243 080	858 161
Pourcentage des achats HT de l'exercice	2%	3%	0%	0%	0%	3%					1%	3%
Pourcentage du CA de l'exercice							16%	1%	0%	0%	1%	3%
<b>(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes ou créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues				39						309		
Montant HT total des factures exclues				62 169						157 041		
<b>(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux						Délais légaux					

UPERGY 31/12/2020	article D 441. L 1 : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						article D 441. L 2 : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	non echu	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total echu	non echu	1 à 30	31 à 60	61 à 90	91 jours	Total echu
		jours	jours	jours	et plus	(1 jour et plus)		jours	jours	jours	et plus	(1 jour et plus)
<b>(A) tranche de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	657					980	5 737					
Montant total des factures HT	1 673 098	745 934	4 056	90	365	750 445	3 352 750	106 297	138 963	94 236	202 826	542 322
Pourcentage des achats HT de l'exercice	6%	3%	0%	0%	0%	3%					1%	2%
Pourcentage du CA de l'exercice							10%	0%	0%	0%	1%	2%
<b>(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes ou créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues				17						303		
Montant HT total des factures exclues				80 085						145 013		
<b>(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux						Délais légaux					

Au présent rapport est joint en annexe, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société aux cours des cinq derniers exercices.

#### 4. Analyse de la situation financière du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Au 31 décembre 2021, l'endettement net consolidé est de 4 911 653 € contre 3 307 858 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres consolidés du Groupe s'élèvent à 12 485 881 € contre 9 926 639 € au titre de l'exercice précédent.

➤ Disponibilités, flux de trésorerie et endettement consolidés

Les disponibilités se sont élevées à 3 923 555 € au 31 décembre 2021 contre 6 984 387 € au titre de l'exercice précédent. Le poste disponibilités correspond essentiellement aux soldes créditeurs en banques.

L'endettement financier est réparti ainsi :

Ventilation par nature, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 643 560	7 720 512
Concours bancaires courants	1 999 272	2 366 212
Intérêts courus non échus	1 492	2 161
Participations des salariés	96 621	106 205
Dépôts reçus	0	0
Autres	94 263	97 155
<b>Total</b>	<b>8 835 208</b>	<b>10 292 245</b>

Ventilation par échéance, en EUR	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes à moins d'un an	3 373 574	3 550 968
Emprunts et dettes de 1 à 5 ans	5 398 831	1 995 213
Emprunts et dettes à plus de 5 ans	62 804	4 746 064
<b>Total</b>	<b>8 835 208</b>	<b>10 292 245</b>

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie consolidée pour les exercices 2021 et 2020 :

<b>En EUR</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2 492 765</b>	<b>-768 105</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions (hors actifs circulants)	329 959	771 337
Plus ou moins-values de cession	242 215	
Impôts différés	38 314	-3 813
Autres		
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>3 103 253</b>	<b>-581</b>
Variation du BFR	-3 864 018	1 636 795
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-760 765</b>	<b>1 636 214</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-677 691	-303 859
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	43 051	
Variation des immobilisations financières	12 331	-42 696
Variation des actions propres	-2 630	-30 758
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions de filiales	-349 487	-359 020
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-974 426</b>	<b>-736 333</b>
Variation retenues de garantie liées au factor		
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		4 500 000
Augmentation de capital		
Remboursements d'emprunts, variation de dettes financières et d'intérêts	-1 103 408	-983 936
Dividendes versés		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-1 103 408</b>	<b>3 516 064</b>
Incidence des variations de taux de change	144 708	-87 924
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-2 693 891</b>	<b>4 328 021</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>4 618 175</b>	<b>290 153</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>1 924 283</b>	<b>4 618 175</b>

## 5. Gestion des risques financiers

### Risques de change :

La Société a identifié deux types de risque de change auxquels elle peut se trouver exposée. Le premier résulte de la conversion en euros dans ses états financiers, des comptes de sa filiale britannique tenus en livres sterling. Les risques de conversion du dinar tunisien et de la monnaie Hongkongaise sont considérés comme non-significatifs.

Le second est relatif à l'activité opérationnelle de la Société et de sa filiale UPERGY Limited (GB). L'essentiel des ventes du Groupe est facturé en Euros,

### Achat de dollars (USD) à terme en euros (EUR) :

4 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	2 750 000	2 500 000	2 500 000	0	1,1700
Western Union 14/04/2021	4 100 000	0	2 900 000	1 200 000	1,1800
Western Union 14/12/2021	900 000	0	150 000	750 000	1,2050
Western Union 22/12/2021	2 900 000			2 900 000	1,1600
<b>Total</b>	<b>10 650 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>5 550 000</b>	<b>4 850 000</b>	

### Achat de dollars (USD) à terme en livres (GBP) :

2 contrats d'achat de dollars à terme ont été souscrits depuis 2020, selon le détail ci-dessous :

En USD	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	1 100 000	0	1 100 000	0	1,2700
Western Union 22/12/2021	2 976 200	0	0	2 976 200	1,2940
<b>Total</b>	<b>4 076 200</b>	<b>0</b>	<b>1 100 000</b>	<b>2 976 200</b>	

### Achat d'euros (EUR) à terme en livres (GBP) :

Une couverture a été mise en place sur UPERGY dès 2017 afin de couvrir le risque Euro / GBP dans le cadre des ventes intragroupes libellées en GBP à destination de sa filiale UPERGY GB, les contrats en place sont détaillés ci-dessous :

En GBP	Montant à la souscription	Solde au 31/12/2020	Montant utilisé en 2021	Solde au 31/12/2021	Taux nominal
Western Union 14/12/2020	1 837 000	0	1 837 000	0	0,9400
Western Union 22/12/2021	2 400 000	0	0	2 400 000	0,8855
<b>Total</b>	<b>4 237 000</b>	<b>0</b>	<b>1 837 000</b>	<b>2 400 000</b>	

### Risques de taux :

A ce jour la nature et les conditions d'endettement de la Société ne nécessitent pas la mise en place d'outils de couverture des variations de taux.

### Risques clients :

En matière de risque clients le Groupe n'a pas recours à une assurance-crédit, compte tenu d'une faible sinistralité historique.

## **6. Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Comme les années précédentes, la société continue de poursuivre la maîtrise de ses coûts visant à accroître sa rentabilité.

Les difficultés opérationnelles portent toujours sur les conséquences de la crise sanitaire et les effets des hausses des coûts de transport et des matières premières.

## **IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

La société a décidé de la cessation d'activité de la société SI UPERGY en Tunisie.

Des travaux d'aménagements engagés par le propriétaire sur le site logistique de Corbas sont désormais terminés.

Les dispositifs déjà mis en place par le gouvernement au titre de la crise sanitaire permettent à la société de faire face aux enjeux de cette crise et d'assurer la continuité de l'exploitation à 12 mois à partir de la date de clôture.

## **V- PERSPECTIVES POUR 2022**

Les plans d'action et l'organisation devraient contribuer à renforcer la rentabilité du groupe cette année, mais celle-ci reste soumise aux incertitudes et aléas de l'activité compte tenu de la crise sanitaire dont les conséquences ne sont pas prévisibles à ce stade.

## **VI - AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL DE UPERGY S.A.**

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice de 1 109 460 €, au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons l'absence de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices

En EUR	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2019
Nombre d'actions	4 731 213	4 731 213	4 731 213
Dividende net unitaire	0,00	0,00	0,00
Dividende total (a)	0,00	0,00	0,00

## **VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT DE UPERGY**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges ainsi visées non déductibles fiscalement, pour un montant de 35 941 € et que l'impôt estimé en raison desdites dépenses et charges s'est élevé à 9 524 €.

## **VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS DE UPERGY**

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité de la Société. Le tableau des filiales et participations figure en annexe des comptes sociaux.

Nous vous informons n'avoir pris aucune participation au cours de l'exercice 2021.

## **IX - SOCIETES CONTROLEES AU 31/12/2021 PAR UPERGY**

Nous vous renvoyons au point I-3 du présent rapport.



### XIII – EFFECTIF

L'effectif à la clôture des deux derniers exercices est le suivant :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
UPERGY S.A.	144	170
Total Effectif du Groupe	288	314

### XIV – CAPITAL SOCIAL

Il est rappelé que la Société UPERGY S.A. a fait admettre ses titres sur le marché Alternext d'Euronext Paris. Cette introduction en bourse a été précédée d'un placement privé réservé à des Investisseurs Qualifiés tels qu'ils sont définis par l'article L 411-2 du Code monétaire et financier, de 1 250 000 actions nouvelles, représentant au total 25,64% du capital social. L'augmentation de capital a été intégralement souscrite et close le 9 janvier 2007. Puis, conformément au paragraphe 1.4 et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext des 4 875 000 actions composant le capital de la société UPERGY S.A. L'introduction des actions de la société UPERGY sur Alternext a eu lieu le 22/01/2007.

Enfin, le 07 juin 2010, les titres d'UPERGY S.A. ont rejoint le Groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Alternext Paris, devenu depuis Euronext Growth.

#### Evolution du capital

Au cours de l'exercice le capital a évolué de la façon suivante :

- . Nombre d'actions composant le capital social au début de l'exercice : 4 731.213
- . Nombre d'actions composant le capital social à la fin de l'exercice : 4.731.213

#### Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2021 (article L 233-13 du Code de commerce)

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 4.731.213 actions de 0,61 € de nominal chacune, réparties de la façon suivante :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actions au nominatif :</b>				
HELER*	2 470 083	52,21%	4 940 166	69,29%
Thierry BOUVAT	149 028	3,15%	149 029	2,09%
David BUFFELARD	1	0,00%	2	0,00%
Damien BUFFELARD	1	0,00%	2	0,00%
Hélène BUFFELARD	2	0,00%	4	0,00%
LAFAYETTE CAPITAL	948 682	20,05%	948 682	13.31%
Divers	3 799	0,08%	7 598	0,11%
Total Actions au nominatif	3 571 596	75.49%	6 045 483	84,80%
Total Actions au porteur	1 083 775	22,91%	1 083 775	15.20%
Actions auto-détenues	75 842	1.60%		
<b>TOTAL GENERAL (hors droits de vote actions auto-détenues)</b>	<b>4 731 213</b>	<b>100,00%</b>	<b>7 124 458</b>	<b>100,00%</b>

\* HELER est la Holding de la famille BUFFELARD.

## Droit de vote double

Nous vous rappelons que conformément aux stipulations de l'article 8.3 de vos statuts, il est attribué un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ; la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2006 ayant institué ce droit, étant prise en compte y compris lorsque l'action provient d'un regroupement d'actions existantes.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double au 31 décembre 2021 sont visées ci-dessus.

## Franchissement de seuil

Nous n'avons été avisés d'aucuns autres franchissements de seuils au cours de l'exercice 2021.

## XV – ACTIONS AUTO-DETENUES – CONTRAT DE LIQUIDITE - RECONDUCTION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

### Actions auto-détenues

Depuis le 07 juin 2010, les titres de UPERGY ont rejoint le groupe de cotation E2 (société ayant fait une offre au public) d'Euronext Growth.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place pour assurer la régularité de cotation du titre, souscrit auprès de la société de Bourse Gilbert Dupont, UPERGY a mis 50 000 € et 13 387 titres à la disposition de ce prestataire de services d'investissement avec l'objectif d'assurer la liquidité des titres.

Dans le cadre du contrat de rachat d'actions également mis en place auprès du même prestataire de services, UPERGY lui a fait apport de 866 872 € pour financer ce programme.

A la date du 31/12/2021, le nombre d'actions propres détenues au travers du contrat de rachat d'actions s'élève à 57 560 actions pour un prix de revient total de 315 919 €.

Au total les actions auto-détenues dans le cadre de ces deux contrats s'élèvent à 75 842 et représentent 1.60 % du capital pour un prix de revient de 392 000 €.

Le tableau ci-dessous en fait la synthèse.

		31/12/2020	Mouvements 2021		31/12/2021	
			Achats	Ventes	Annulation	
Contrat de liquidité	Nombre de titres	14 912	25 062	21 692		18 282
	Montant	73 451	106 224	106 594		76 081
Contrat de rachat	Nombre de titres	57 560				57 560
	Montant	315 919				315 919
<b>Total</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>72 472</b>	<b>25 062</b>	<b>21 692</b>	<b>0</b>	<b>75 842</b>
	<b>Montant</b>	<b>389 370</b>	<b>106 224</b>	<b>103 5964</b>	<b>0</b>	<b>392 000</b>

## Reconduction du programme de rachat d'actions

L'assemblée générale réunie le 28 mai 2021 a conféré à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite de 10% du capital social de la société pour une durée de 18 mois venant à expiration le 28 novembre 2022.

Votre Conseil considère opportun de bénéficier d'ores et déjà d'une telle autorisation pour une nouvelle durée de 18 mois ; cette nouvelle autorisation mettant fin à la précédente pour la fraction non utilisée.

Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L 225-209-1 du Code de commerce, nous soumettons à votre approbation l'autorisation de conférer à votre Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir des actions propres dans la limite de 10% du capital social de la Société.

Les objectifs de ce programme de rachat d'actions seraient les suivants :

- l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- assurer la couverture de titres de créance donnant accès au capital,
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, sous réserve que les rachats effectués dans ce cadre n'excédant pas 5% du capital,
- l'annulation des actions acquises, en application de toute résolution à caractère extraordinaire adoptée par l'assemblée générale et relative à l'autorisation de la réduction du capital,
- la mise en œuvre de toute pratique de marché admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, notamment pour acquérir, céder, échanger ou encore transférer les actions de la Société. Toutefois, le prix maximum d'acquisition par action ne pourra excéder 7 € hors frais et commissions.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 7 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 2 780 955 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2021 compte tenu des 75 842 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date, et à 3 311 849 € pour une base théorique ne déduisant pas lesdites actions auto-détenues.

Le prix et le maximum du nombre d'actions de la Société objet du présent programme de rachat d'actions propres pourront être ajustés par le Conseil d'administration des fonctions des éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit mois à compter de la date de l'assemblée générale et remplacerait l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 28 mai 2021.

## XVI – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l’article L 225 37 du Code de commerce nous vous présentons dans la présente section les informations relatives au gouvernement d’entreprise.

### - INFORMATIONS RELATIVES AU MODE D’EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX- MODIFICATIONS ARTICLES 14-1 ET 15.3 DES STATUS

Nous vous rappelons que la Société UPERGY SA a adopté le 19 mai 2009 la forme de Société Anonyme avec Conseil d’Administration.

A ce jour les membres du Conseil d’administration sont les suivants :

- M. David BUFFELARD, Président du Conseil d’Administration et Directeur Général ;
- M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué ;
- M. Roland TCHENIO, Administrateur ;
- Mme Marie CHAPALAIN, Administratrice ;
- Mme Eugénie NDIAYE, Administratrice ;
- Mme Hélène CAMPOURCY, Administratrice ;
- Mme Carole BUFFELARD, Administratrice.

Les quatre administratrices ont été nommées par l’assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 pour une durée de quatre exercices qui se terminera à l’issue de l’assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2023.

Les mandats de Messieurs David BUFFELARD, Thierry BOUVAT et Roland TCHENIO ont été nommés par l’assemblée générale du 28 mai 2021 et leurs mandats prendront fin à l’issue de l’assemblée qui statuera sur les comptes 2024.

Le Conseil d’Administration dans sa séance du 28 mai 2021, a décidé que la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d’Administration.

Ensuite, nous vous rendons compte ci-dessous de la liste de l’ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations communiquées par chaque intéressé.

#### Monsieur David BUFFELARD :

- Président du Conseil d’administration et Directeur Général de UPERGY S.A. ;
- Director de UPERGY Limited (GB) ;
- Administrateur de BRD FINANCE ;
- Administrateur de HELER ;
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE) ;
- Gérant (Sole Director) de UPERGY LTD (HK) ;
- Co-Gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de UPERGY IBERIA (ES) ;
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN) ;
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN) ;
- Vice-Président de l’Association LYON POLE BOURSE ;
- Président de l’Association MIDDLENEXT.

#### Monsieur Thierry BOUVAT :

- Administrateur et Directeur Général Délégué de UPERGY S.A. ;
- Director de UPERGY Limited (GB) ;
- Co-gérant de UPERGY IBERIA (ES) ;
- Co-gérant de VDI Italia ;
- Co-Gérant de UPERGY SARL (TN) ;
- Gérant de VDI TUNISIE HSD SARL ;
- Co-Gérant de SI UPERGY SARL (TN) ;
- Co-Gérant de UPERGY GmbH (DE) ;
- Administrateur de SCRELEC SA.

#### Monsieur Roland TCHENIO:

- Administrateur de la société UPERGY S.A ;
- Administrateur de FONDATION ALPHAOMEGA ;
- Président de la SAS TT Investissements ;
- Gérant de SCI MAURYLAND ;
- Gérant de SCI Boulevard Lannes ;
- Administrateur de l'Association Coup de Pouce.

#### Madame Eugénie NDIAYE:

- Administratrice de la société UPERGY S.A ;
- Présidente de NAHUEL (S.A.S.U);
- Membre de la commission de normalisation Responsabilité sociale / Développement durable.

#### Madame Marie CHAPALAIN:

- Administratrice de la société UPERGY S.A.

#### Madame Hélène CAMPOURCY:

- Administratrice de la société UPERGY S.A ;
- Présidente de UMANTEX SAS ;
- Vice-Présidente de l'Association Comité Richelieu ;
- Présidente de l'Association Pink Innov' ;
- Membre du Comité de Gouvernance externe d'innovation de rupture Naval Group ;
- Gérante SCI Laroque.

#### Madame Carole BUFFELARD:

- Administratrice de la société UPERGY S.A ;
- Gérante SARL SUCCESS ;
- Gérante SARL La Petite Grange du Sept Quatre.

#### - REMUNERATION ET OPERATIONS SUR TITRES CONCERNANT LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX DE UPERGY SA-MODIFICATION DE L4ARTICLE 14.7 DES STATUTS

##### Rémunération des dirigeants et de l'activité des administrateurs

M. David BUFFELARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, a perçu au cours de l'exercice 2021, la somme de 191.000 € pour l'exercice de son mandat.

Au cours de l'exercice 2021, M. Thierry BOUVAT, Administrateur et Directeur Général Délégué, a été rémunéré au titre de son mandat social pour 15.450 € et a perçu un traitement brut de 152.202€ au titre de son contrat de travail.

Seuls les administrateurs indépendants ont perçu une rémunération pour leur activité au cours de l'exercice 2021. Madame Hélène CAMPOURCY, Madame Eugénie NDIAYE et Madame Marie CHAPALAIN ont perçu au cours de l'exercice 2021, la somme de 6.000 € au titre de leur mandat social.

Monsieur Roland TECHNIO n'a pas souhaité percevoir une rémunération au cours de l'exercice 2021 et a demandé ce que la rémunération prévue (6.000 €) soit versée à l'association Coup de Pouce.

##### Opérations sur titres réalisées par les dirigeants

Au titre de l'exercice 2021, un achat de 112 936 titres et pour une valeur de 367 042 Euros au nom de Monsieur David BUFFELARD est réalisée en date du 21 décembre 2021.

- **AUTORISATIONS ET DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION OU DE REDUCTION DU CAPITAL OU DE RACHAT D' ACTIONS**

Nous vous présentons ci-dessous, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations et réductions de capital. Nous incluons également les autorisations conférées en matière de rachat d'actions et de réduction du capital.

-----

Tableau des autorisations et délégations conférées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

<b><i>Autorisations/Délégations</i></b>	<b><i>Date Assemblée</i></b>	<b><i>Résolutions</i></b>	<b><i>Durée</i></b>
<b><i>Rachat d'actions de la Société *</i></b>	<b><i>29.05.2020</i></b>	<b><i>5<sup>ème</sup> résolution</i></b>	<b><i>18 mois</i></b>
<b><i>Rachat d'actions de la Société *</i></b>	<b><i>28.05.2021</i></b>	<b><i>5<sup>ème</sup> résolution</i></b>	<b><i>18 mois</i></b>

\*Le détail sur l'utilisation de l'autorisation de procéder à des rachats d'actions figure au point 19 du rapport de gestion.

- **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Vous prendrez connaissance du rapport des Commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, il n'est intervenu, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de UPERGY et, d'autre part, une autre société dont UPERGY possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, aucune convention qui ne serait pas courantes ou conclues à des conditions anormales.

**XVII - Ratification du transfert du siège social et de la modification corrélative des statuts**

Votre Conseil d'administration a décidé le 23 septembre 2021 de transférer le siège social de la Société de Champagne au Mont d'Or (69410) dans la commune limitrophe de Limonest (69760) dans de nouveaux locaux plus adaptés sis au 314 Allée des Noisetiers.

Un nouveau bail 3,6, 9 ans a été signé pour un loyer annuel hors frais et charges de 56 400 €.

Conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision du conseil d'administration de transférer le siège social dans un autre endroit du même département du Rhône (69) ainsi que de la mise à jour corrélative des statuts.

Nous vous remercions de bien vouloir voter en faveur des résolutions que nous vous présentons.

Nous estimons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour les compléter par toutes les précisions qu'il vous conviendra de nous demander.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## ANNEXE I

### TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES CINQ DERNIERES ANNEES DE UPERGY S.A.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
<b>I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 973 750	2 886 040	2 886 040	2 886 040	2 886 040
Nombre des actions ordinaires existantes	4 875 000	4 731 213	4 731 213	4 731 213	4 731 213
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
<b>II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	39 956 188	37 974 923	37 238 243	34 064 659	32 536 731
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 703 423	-390 965	-1 387 289	478 326	1 102 103
Impôts sur les bénéfices	42 224	0	0	0	65 437
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 720 333	-390 965	-1 387 289	-1 107 366	1 109 460
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>III RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	1,16	-0,08	-0,29	0,10	0,22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,97	0,26	-0,29	-0,23	0,23
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	162	164	167	152	140
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 934 847	4 882 797	4 986 978	4 705 766	4 720 909
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	1 942 544	1 928 996	1 971 235	1 903 805	1 908 726

## ANNEXE II

### TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERES ANNEES DE UPERGY CONSOLIDE

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
<b>I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	2 973 750	2 886 040	2 886 040	2 886 040	2 886 040
Nombre des actions ordinaires existantes	4 875 000	4 731 213	4 731 213	4 731 213	4 731 213
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
<b>II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	43 984 155	43 105 103	44 237 034	42 078 623	44 451 588
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 886 252	262 483	592 729	178 286	3 256 822
Impôts sur les bénéfices	183 684	-74 960	99 619	366 045	563 121
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 417 193	337 443	493 110	-768 105	2 492 765
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>III RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	1,17	0,07	0,10	-0,04	0,57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,91	-0,13	-0,08	-0,16	0,53
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IV PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	266	272	302	283	273
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 655 983	6 652 990	7 369 855	6 982 203	7 127 967
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	2 208 643	2 154 785	2 222 746	2 130 179	2 263 035

### ANNEXE III

#### UPERGY

**Société anonyme au capital de 2.886.039,93 €**  
**Siège social : 314, Allée des Noisetiers, 69760 Limonest**  
**409 101 706 R.C.S. Lyon**

-----

Honoraires des contrôleurs légaux  
(Article 222-8 du Règlement intérieur de l'AMF)  
Les Co-commissaires aux comptes de la Société sont :

- La société Grant Thornton  
44, Quai Charles de Gaulle 69463 Lyon Cedex 06

- La société Crowe Avvens Audit  
14, Quai du Commerce 69009 Lyon

- La société Arthaud & Associés  
73, Rue François Mermet 69160 Tassin La Demi-Lune

	<b>CROWE AVVENS</b>	<b>ARTHAUD &amp; ASSOCIES</b>	<b>GRANT THORNTON</b>	
Montant HT en EUR	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
<b>Audit</b> -Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés : - Emetteur - Filiales intégrées globalement  - Autres diligences et prestations directement liées à la mission des C.A.C. : - Emetteur - Filiales intégrées	14 160	15 500	14 160  10 000	12 000
<b>Sous-total</b>	14 160	15 500	24 160	12 000
Autres prestations rendues à l'émetteur et filiales intégrées: - Juridique, fiscal, social - Technologie de l'information - Audit interne - Autres				
<b>Sous-total</b>	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	14 160	15 500	24 160	12 000

# 13 Projet de résolutions

## ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2022

### PROJET DE RESOLUTION DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### *Première résolution (approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration, lesquels se traduisent par un bénéfice de 1 109 460 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 35 941 € et la charge d'impôt estimée d'un montant de 9 524 €.

En conséquence, elle donne quitus aux mandataires sociaux de la Société pour l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

#### *Deuxième résolution (approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion, ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesquels font ressortir un résultat d'ensemble consolidé, après intégration des résultats des sociétés mises en équivalence et dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions, en bénéfice pour 2 492 765 €.

#### *Troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et dividendes)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice de 1 109 460 € au poste « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte de l'absence de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

#### *Quatrième résolution (approbation des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, prend acte de la convention mentionnée au dit rapport qui s'est poursuivie au cours de l'exercice.

### *Cinquième résolution (Renouvellement du programme de rachat d'actions).*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, conformément notamment aux dispositions des articles L. 225-208, L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social de la Société. Les objectifs d'un tel programme de rachat d'actions seront les suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI),
- l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par la loi, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- conserver et remettre des actions à titre de paiement ou d'échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport dans le respect de la réglementation applicable et dans la limite de 5% du capital,
- l'annulation des actions acquises, sous réserve dans ce dernier cas, du vote par une Assemblée Générale Extraordinaire d'une résolution spécifique à cet effet.
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats, cessions, échanges ou transferts de ces actions pourront être effectués, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique, et, notamment, par voie de transferts de blocs de titres, par l'exercice de tout instrument financier ou utilisation de produits dérivés.

Le prix unitaire net d'achat maximum ne pourra excéder 7 euros par action (hors frais et commission).

Le nombre d'actions à acquérir, dans la limite du plafond légal de 10,00 % du capital social, est de 4.731.213 actions.

A titre indicatif, le montant maximum théorique que la Société serait susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum de 7 € (cours maximum d'achat autorisé), hors frais et commission, s'élèverait à 2 780 955 € sur le fondement du capital social au 31 décembre 2021 compte tenu des 75 842 actions déjà auto-détenues par la Société à cette date, et à 3 311 849 € pour une base théorique ne déduisant pas lesdites actions auto-détenues.

Le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé ainsi que le prix d'achat desdites actions feront l'objet d'ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendrait pendant la durée de validité de la présente autorisation, l'assemblée générale déléguant au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour se faire.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation, en préciser les termes et en arrêter les modalités, passer tous ordres, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, procéder aux éventuelles réallocations des actions au sein des finalités envisagées ci-dessus, dans les conditions permises

par la loi, effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de tous autres organismes, et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois (18) à compter de la présente assemblée et met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2021 dans sa cinquième résolution.

***Sixième résolution (Ratification du transfert du siège social et de la modification corrélative des statuts)***

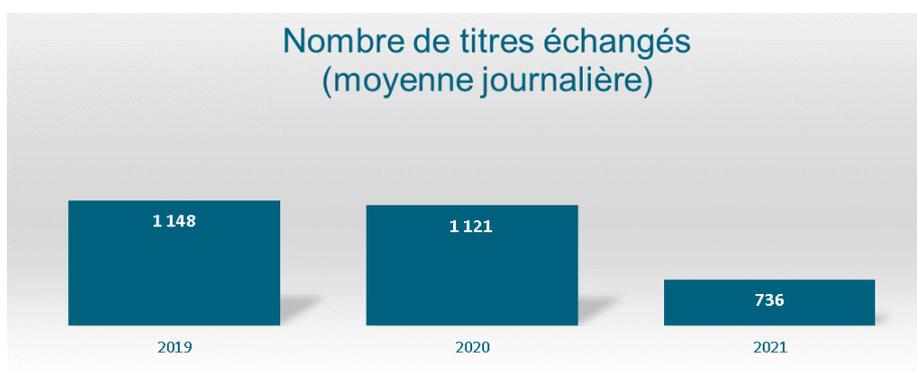
L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la décision prise par le conseil d'administration, lors de sa séance du 23 septembre 2021, de transférer le siège social du 11C, rue des Aulnes, 69410 Champagne au Mont d'Or au 314 Allée des Noisetiers, 69670 Limonest, à compter du 30 septembre 2021. En conséquence, elle approuve la modification corrélative du premier alinéa de l'article 4 « Siège social » ainsi qu'il suit : Article 4 - Siege Social « Le siège social de la Société est fixé : 314 Allée des Noisetiers, 69670 Limonest ».

***Septième résolution (Pouvoirs)***

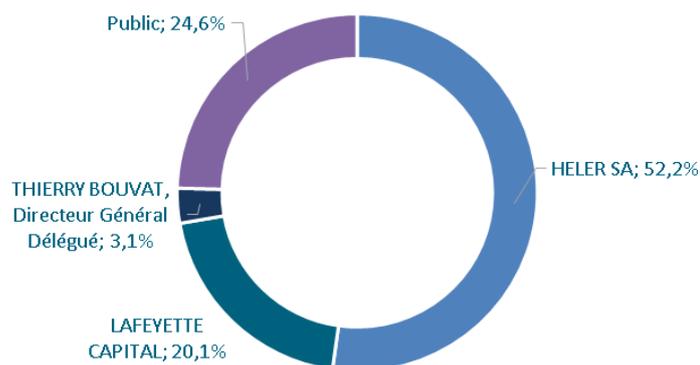
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités afférentes aux résolutions adoptées.

## 14 Informations boursières

Date d'introduction	22/01/2007
Prix d'introduction	5,60 €
Cours au 31/12/2021	4,06 €
Cours le plus haut sur 2021	4,86 €
Cours le plus bas sur 2021	3,60 €
<b>Cours au 7/03/2022</b>	<b>3,96 €</b>
Capitalisation boursière au 07/03/2022	<b>18 735 603 €</b>
Capitalisation boursière au 31/12/2021	<b>19 208 725 €</b>
Nombre de titres	4 731 213
Nombre de titres au flottant	1 163 420
Flottant au 31/12/2021	24,6%
Capital au 31/12/2021	2 886 039,93 €
Nominal	0,61 €
Code ISIN	FR0010337865
Code Reuters	ALUPG.PA1
Marché	Euronext Growth
Type de cotation	Continue
Listing sponsor	Crédit du Nord
Contrat de liquidité	Gilbert Dupont



### Actionnariat au 31/12/2021



## 15 Responsable du rapport annuel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Limonest, le 29 avril 2022

David BUFFELARD  
Président Directeur Général

### INFORMATION FINANCIERE

Responsables de l'information financière :

Monsieur David BUFFELARD, Président Directeur Général  
Monsieur Aristide BADO, Directeur Administratif et Financier

Tel : 04 72 52 20 00

Email : [finances@upergy.com](mailto:finances@upergy.com)

Site internet : [www.upergy.com](http://www.upergy.com)

UPERGY est coté sur Euronext Growth by Euronext Paris – code ISIN : FR0010337865